



Le CRIEUR PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE
DE LA RÉGION DE COATICOOK

N° 8 – DÉCEMBRE 2013

Plus de 18 000 \$ DE CADEAUX DE NOËL AUX FAMILLES DE CHEZ NOUS!

LA 23^E ÉDITION DE LA FÊTE RÉGIONALE DE FAMILLE
DE LA MRC DE COATICOOK A BATTU TOUS LES
RECORDS DE GÉNÉROSITÉ CETTE ANNÉE

PAGE 4



Nouveau directeur général

NOMINATION DE M. DOMINICK
FAUCHER AU POSTE DE
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE
LA MRC DE COATICOOK

PAGE 4

Acti-Sports

INSCRIPTION SESSION D'HIVER
LES 8 ET 9 JANVIER 2014

PAGE 7

Les plaisirs de l'hiver dans notre région!

NUL BESOIN D'ALLER
LOIN POUR PROFITER DES
ACTIVITÉS HIVERNALES

PAGE 12

— En —
DÉCEMBRE & JANVIER

Les incontournables

8 et 9 janvier

Polyvalente la Frontalière
INSCRIPTION À LA SESSION D'HIVER
de 17 h à 19 h

10, 11 et 12 janvier

Parc Laurence de Coaticook
TOURNOI DE HOCKEY EXTÉRIEUR
«À BOUT DE SOUFFLE» DU DYNAMIK

17 et 18 janvier

Centre récréatif Gérard Couillard
FINALE RÉGIONALE DES JEUX DU
QUÉBEC EN PATINAGE ARTISTIQUE

17, 18 et 19 janvier

Saint-Malo
PLAISIRS D'HIVER

18 janvier

Parc de la Gorge de Coaticook
ÉVÈNEMENT DE VÉLO HIVERNAL, dès 10 h

24 janvier

Pavillon des arts et de la culture de Coaticook
SPECTACLE DE JOHANNE BLOUIN

25 janvier

Salon de quilles Riviera de Coaticook
TOURNOI DE QUILLES AU PROFIT DES
JEUNES DE LA MAYZ DE COATICOOK

25 et 26 janvier

Sainte-Edwidge
PLAISIRS D'HIVER

26 janvier

Pavillon des arts et de la culture de Coaticook
CAFÉ-CONCERT SKARAZULA

26 janvier au 2 mars

Musée Beaulne de Coaticook
EXPOSITION DE DEBORAH DAVIS

**Qui
sait quoi**



ACTI-BUS : 819-849-3024
(Transport adapté, interurbain et collectif)

ACTI-SPORTS
819-849-4825, poste 5046
(Activités sportives, piscine municipale)

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
819-849-7011
(Maintien à domicile, cuisine collective, Popote
roulante, Maison de la famille, Table 0-5 ans)

CENTRE DE SANTÉ
ET DE SERVICES SOCIAUX
819-849-4876
(Aide à l'allaitement, soins infirmiers, travail
social)

RÉGIE DE LA GESTION DES DÉCHETS
SOLIDES DE LA RÉGION DE
COATICOOK - ÉCOCENTRE
819-849-9479

MRC DE COATICOOK
819-849-9166
(Culture, loisirs, aménagement du territoire,
environnement, abattage d'arbres, prévention
incendie, internet haute vitesse, collectes
sélectives)

RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES
819-804-1018
(Récupération d'objets)

SERVICE D'AIDE DOMESTIQUE
819-849-7716
(Ménage léger, aide aux courses, préparation de
repas, travaux lourds et présence surveillance)

SÛRETÉ DU QUÉBEC
819-849-4813

TRAVAUX PUBLICS COATICOOK
819-849-6331
(Collectes sélectives, électricité, travaux publics)

VILLE DE COATICOOK
819-849-2721
(Culture, loisirs, urbanisme)

Références WEB

Trouvez de l'information supplémentaire
et la version électronique du *Crieur public*
sur les sites suivants :

www.ville.coaticook.qc.ca

www.mrcdecoaticook.qc.ca

**Qui se cache derrière
le CRIEUR PUBLIC**

DIRECTION DE LA PUBLICATION : Shirley Lavertu
COORDINATION : Sara Favreau-Perreault
RÉVISION : Solutions linguistiques Rouleau
GRAPHISME : Carbone graphique
IMPRESSION ET DISTRIBUTION : Transcontinental



Le
CRIEUR
PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE
DE LA RÉGION DE COATICOOK

Sommaire

N° 8 – DÉCEMBRE 2013

3 LA CAUSERIE DES ÉLUS

4 ACTUALITÉS

Nouveau directeur général à la tête
de la MRC de Coaticook 4

Plus de 18 000 \$ de cadeaux de Noël
aux familles de chez nous! 4

La MRC de Coaticook souligne
le départ de sept de ses élus et
de sa directrice générale 6

6 LOISIRS

7 CULTURE

9 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Saines habitudes de vie 9

10 ENVIRONNEMENT

11 DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

Agroalimentaire 11

Affaires économiques 11

Tourisme 12

12 FAMILLES & AÎNÉS

Jeunesse 12

Éducation 13

Chronique 0-5 ans 14

Communautaire 14

15 SÉCURITÉ PUBLIQUE

Prévention incendie 15-16

Sécurité publique 16

16 URBANISME

17 VILLE DE COATICOOK

La causerie des conseillers 17

Information citoyenne 18

19 AVIS PUBLICS



Le mot du préfet

JACQUES MADORE



PRÉFET DE LA MRC DE COATICOOK

Chers concitoyens,
Chères concitoyennes,

Je me présente : je suis le maire de Saint-Malo et j'ai récemment été élu préfet de la MRC de Coaticook par mes pairs. Je les remercie d'ailleurs pour la confiance qu'ils m'ont accordée. Je vais donc travailler en collaboration avec les maires de la MRC pour promouvoir notre belle région et poursuivre son développement. Je suis très heureux et fier de travailler avec l'équipe d'employés dynamiques de la MRC pour continuer de toujours être au service des citoyens.

J'aimerais remercier Réjean Masson pour son travail dans la région et surtout sa grande disponibilité comme préfet durant toutes ces années. J'aimerais aussi remercier les élus sortants du conseil de la MRC : Ghislaine Leblond de Barnston-Ouest, Fernand Veilleux de Compton, Réal Ouimette de Dixville, Lucie Tremblay de Saint-Herménégilde, Guy Lefebvre de Stanstead-Est, Gladys Bruun de Waterville et Gaby Côté, maire suppléant de Martinville.

Comme vous pouvez le constater, je vais travailler en collaboration avec six nouveaux maires et un nouveau maire suppléant autour de la table. Ce sera un beau défi pour nous tous d'appriivoiser les nombreux dossiers du territoire. Les nouveaux venus à la table sont Johnny Pizar de Barnston-Ouest, Bernard Vanasse de Compton, Martin Saindon de Dixville, Gilbert Ferland de Stanstead-Est, Gérard Duteau de Saint-Herménégilde, Nathalie Dupuis de Waterville et Benoit Roy, maire suppléant de Saint-Malo.

Un grand merci à l'équipe en place et surtout à Mme Sylvie Harvey, directrice générale, qui va nous quitter au début de l'année 2014. Mme Harvey est une personne dotée d'une connaissance extraordinaire du milieu faisant preuve d'un dynamisme qu'elle a su transmettre à toute son équipe, tout comme la conscience de l'importance du rôle que la MRC doit jouer pour le développement du territoire, sans oublier les petites municipalités.

Dans le processus d'embauche lancé en vue de remplacer Mme Harvey, nous avons reçu plusieurs candidatures et après quelques entrevues, notre choix s'est arrêté sur une personne qui faisait déjà partie de l'équipe depuis trois ans en tant qu'urbaniste, puis directeur du service d'aménagement. M. Dominick Faucher, notre nouveau directeur général, fera son entrée en poste le 6 janvier 2014. M. Faucher est déjà investi dans plusieurs dossiers de la MRC et va ainsi pouvoir assurer la continuité du travail pour la région. Sa nomination aura également comme effet de stabiliser la dynamique des élus autour de la table du conseil de la MRC. Au nom de l'ensemble des maires de la MRC, je lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles fonctions et j'ai bien hâte de travailler de manière encore plus étroite avec lui au cours de mon mandat de préfet.



Le mot du maire

BERTRAND LAMOUREUX



MAIRE DE LA VILLE DE COATICOOK

Le 6 décembre dernier avait lieu la grande soirée d'ouverture de la rue Child. Environ 500 personnes ont participé à cet événement. Ce fut une très belle soirée où les petits et les grands ont pu rencontrer le père Noël, la mère Noël et plusieurs lutins. Je tiens à remercier les organisateurs et tout particulièrement les commerçants qui ont participé à cette soirée. La température et la participation de tout un chacun ont fait de cette soirée une réussite.

Au cours du dernier mois, la population a pu voir des gens suspendus à la passerelle du Parc de la Gorge. Cette équipe travaillait en premier lieu pour vérifier la solidité de la passerelle pour des raisons évidentes de sécurité. De plus, de nouvelles lumières ont été installées pour illuminer la passerelle. Il s'agit d'un des emblèmes de la ville et le résultat est magnifique.

Au début du mois de décembre, j'ai participé à un 5 à 7 à la Ressourcerie des Frontières. Je vous invite à y déposer les objets qui ne vous sont plus utiles, ainsi qu'à visiter le magasin. Vous y trouverez de petites merveilles.

La Fête de la famille de la MRC de Coaticook se tenait le 8 décembre dernier. Environ 800 personnes ont pris part à cette très belle activité. Je tiens à remercier les Chevaliers de Colomb qui se sont joints à la fête pour une première année. Grâce à eux, plusieurs prix ont été ajoutés à la liste qui était déjà imposante.

Comme vous avez sans doute pu le constater, la Ville de Coaticook possède maintenant des panneaux numériques. Un premier est situé au coin des rues Child et St-Paul Est et le second est au coin des rues Main Est et Laurence. Ils sont très utiles pour faire connaître vos activités. Si vous souhaitez diffuser des messages ou avoir plus d'information, je vous invite à contacter Shirley Lavertu, responsable des communications, au 819-849-2721, poste 256 ou à l'adresse s.lavertu@coaticook.ca.

Des passages pour piétons ont été peints sur la rue Child entre les rues Main et Wellington. En raison des conditions météorologiques, elles se sont quasiment tout effacées. Au printemps, les passages seront délimités par du pavé uni, au même endroit. Entre-temps, je demande aux piétons de respecter les endroits désignés pour traverser et aux automobilistes d'être prudents.

Nous avons eu une bonne année 2013. Les budgets ont été respectés et nous avons même dégagé un léger surplus. J'ai donc le plaisir de vous annoncer qu'il n'y aura pas d'augmentation de la taxe foncière pour l'année 2014.

Je voudrais terminer en vous souhaitant à tous et toutes une belle période des fêtes et une magnifique année 2014 remplie de santé et de bonheur. Soyez prudents.



Opération
Nez rouge^{MC}

Société de l'assurance
automobile

Québec



Desjardins

Le service sera offert
à Coaticook

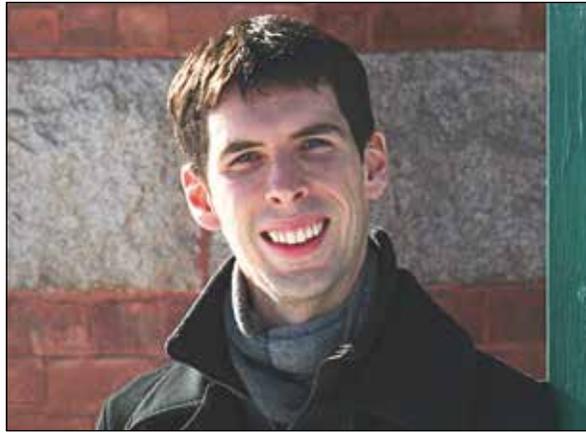
les 27, 28 et 31 décembre
819-849-9333

N'oubliez pas que la totalité des dons des clients est
remise à des organismes locaux œuvrant dans le
domaine de la jeunesse ou du sport amateur.

NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL À LA TÊTE DE LA MRC DE COATICOOK

Les élus du conseil de la MRC de Coaticook sont fiers d'annoncer la nomination de M. Dominick Faucher au poste de directeur général de la MRC de Coaticook. Père de deux jeunes enfants, M. Faucher faisait déjà partie de l'équipe de la MRC depuis trois ans et demi, dont deux à titre de directeur du service d'aménagement. Il est également connu par l'ensemble des municipalités et partenaires de la MRC.

Parmi les dossiers que mènera M. Faucher dès son entrée en poste, on peut nommer la révision du Schéma d'aménagement et de développement, le



document de planification à la base même de toute MRC, et le projet de réaménagement du centre administratif de la MRC afin qu'il soit plus convivial et accessible au public. M. Faucher compte également, avec l'aide du nouveau préfet, M. Jacques Madore,

préservé l'harmonie qui s'est installée au cours des dernières années au sein du conseil de la MRC. Finalement, il a l'intention de continuer à stimuler et soutenir l'équipe d'employés de la MRC dans la réalisation des multiples projets qu'elle contribue à mettre en œuvre pour les municipalités du territoire.

M. Faucher succède ainsi à Mme Sylvie Harvey qui a été à la tête de la MRC pendant neuf années et qui quittera ses fonctions en janvier 2014. « Au cours des trois dernières années et demie, j'ai pu voir Dominick évoluer et je ne doute pas qu'il a la capacité de relever ce nouveau défi, affirme Sylvie Harvey. C'est un gars d'équipe apprécié de ses collègues. C'est également quelqu'un qui a su rapidement établir un lien avec l'ensemble des municipalités du territoire. »



Plus de 18 000 \$ DE CADEAUX DE NOËL AUX FAMILLES DE CHEZ NOUS!

La 23^e édition de la Fête régionale de famille de la MRC de Coaticook a battu tous les records de générosité cette année. En effet, 23 prix ont été remis aux familles inscrites, dont 6 prix de 525 \$ en bons d'achat Rues Principales offerts par les Chevaliers de Colomb de Coaticook, nouveau partenaire de la fête cette année. On a ensuite procédé au tirage de 8 prix de présence, portant le total, avec les bourses familles, à plus de 18 000 \$!

En plus des bourses et prix remis aux familles, la Fête régionale de la famille du 8 décembre dernier fut une occasion pour les petits et les grands d'avoir beaucoup de plaisir! Père et mère Noël étaient de la partie, en plus de toutes les autres activités prévues pour amuser toute la famille : jeux pour les tout-petits, structures gonflables, bricolage, clowns qui offraient un livre à chaque enfant, mascotte, lutins, maquillage, tatouages temporaires, sculptures de ballons, kiosques d'information pour les familles et gigantesque gâteau de fête!

L'école La Frontalière était pleine à craquer avec près de 220 familles présentes! Plus de 450 familles en provenance des 12 municipalités de notre territoire étaient inscrites dans les différentes catégories.



MERCI À TOUS LES PARTENAIRES
qui rendent possible d'année en année
l'organisation de cet événement



VOICI LES **GAGNANTS DES TIRAGES** DE LA 23^E ÉDITION DE LA FÊTE RÉGIONALE DE LA FAMILLE

Catégorie	Montant versé	Parents	Enfant(s)	Municipalité
NOUVEAU-NÉ (prix de 750 \$ chacun et bonifiés de 250 \$ lorsque la famille était présente, pour un total possible de 1 000 \$)				
Nouveau-né	1 000 \$	Maryse Boivin et Daniel Grenier	Anaïs	Coaticook
Nouveau-né	1 000 \$	Caroline Viens et Jean-François Grenier	Philip	Coaticook
Nouveau-né	1 000 \$	Rebecca Loisel-Côté et Jean-François Blais	William	Saint-Malo
Nouveau-né	1 000 \$	Vanessa Vaillancourt et Maxime Veilleux	Mya	Coaticook
Nouveau-né	750 \$	Sophie Riendeau et Éric Charest-Pelletier	Élodie	Coaticook
Nouveau-né	750 \$	Kassandra Guimond et Mike Roy	Abeillya	Coaticook
NAISSANCE MULTIPLE (prix de 750 \$ et bonifié de 250 \$ lorsque la famille était présente, pour un total de 1 000 \$)				
Naissance multiple	1 000 \$	Josiane Fournier-Boucher et Alain Dougherty	Brandon et Sheldon	Coaticook
FAMILLE NOMBREUSE (prix de 750 \$ chacun et bonifiés de 250 \$ lorsque la famille était présente, pour un total possible de 1 000 \$)				
Famille de 3 enfants	1 000 \$	Myriam Fréchette et Olivier Meunier	Jennyka, Mathys, Lorik	Coaticook
Famille de 3 enfants	1 000 \$	Céline Couture et Marc Auclair	Benoit, Jacob, David	Stanstead-Est
Famille de 3 enfants	750 \$	Julie Fauteux et Éric D'Amour	Amélie, Alexandre, Félix	Stanstead-Est
Famille de 4 enfants	750 \$	Josée Fisette et Christophe Schaer	Jessika, Samuel, Jolyanne, Francis	Coaticook
Famille de 5 enfants et plus	1 000 \$	Véronique Houle et Patrick Blais-Lacroix	Dorianne, Justin, Zoé, Kyra, Aymerick	Waterville
FAMILLE AVEC 1 ENFANT DE MOINS DE 5 ANS (prix de 225 \$ et bonifié de 75 \$ lorsque la famille était présente, pour un total de 300 \$)				
Famille 1 préscolaire	300 \$	Lyne Labranche et Dominic Paquet	Emlou	Coaticook
FAMILLE AVEC 2 ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS (prix de 375 \$ et bonifiés de 125 \$ lorsque la famille était présente, pour un total possible de 500 \$)				
Famille 2 préscolaire	375 \$	Catherine Fournier et Daniel Royer	Thomas, Justin	Coaticook
Famille 2 préscolaire	375 \$	Jessica Fortier et Pier-Luc Lamy	Delphine, Alice	Coaticook
FAMILLE AVEC 3 ENFANTS ET PLUS DE MOINS DE 5 ANS (prix de 650 \$ et bonifié de 150 \$ lorsque la famille était présente, pour un total de 800 \$)				
Famille 3 + préscolaire	800 \$	Véronique Lynch et Pierre-Luc Labbé	Abigaëlle, Arya, Élie	Coaticook
Famille 3 + préscolaire	800 \$	Caroline Roy et Nicolas Dubé	Milla, Leïa, Jaymes	Coaticook
PRIX DES CHEVALIERS DE COLOMB DE COATICOOK (5 prix de 525 \$ en bons Rues Principales)				
Nouveau-né	525 \$	Sara Beloin et Guillaume Lanciaux	Dimitri	Compton
Famille de 4 enfants	525 \$	Caroline Goulet et Gaby Côté	Kaël, Rudy, Zachary, Anaïs	Coaticook
Famille de 5 enfants et plus	525 \$	Roxane Brochu et Sébastien Lejeune	Katia, Benoit, Antoine, Janick, Sylvain	Saint-Herménégilde
Famille 1 préscolaire	525 \$	Isabelle Couture et Mathieu Morel	Kilian	Coaticook
Famille 2 préscolaire	525 \$	Sabrina Yelle et Dany Carbonneau	Maëlie, Aurélie	Coaticook
Famille 3 + préscolaire	525 \$	Chantal Magnin et Jonathan Lacroix	Lee-Ann, Josh, Mégan, Madyson	Coaticook



Maryse Boivin et Daniel Grenier



Caroline Viens et Jean-François Grenier



Rebecca Loisel-Côté et Jean-François Blais



Vanessa Vaillancourt et Maxime Veilleux



Josiane Fournier-Boucher et Alain Dougherty



Myriam Fréchette et Olivier Meunier



Véronique Lynch et Pierre-Luc Labbé



Céline Couture et Marc Auclair



Véronique Houle et Patrick Blais-Lacroix



Lyne Labranche et Dominic Paquet



Caroline Roy et Nicolas Dubé



Isabelle Couture et Mathieu Morel



Sabrina Yelle et Dany Carbonneau



Chantal Magnin et Jonathan Lacroix

Photos : Vincent Cotoir

La MRC de Coaticook souligne le départ de sept de ses élus et de sa directrice générale

LA MRC DE COATICOOK A PROFITÉ DE SON SOUPER ANNUEL DES FÊTES DU 29 NOVEMBRE DERNIER POUR SOULIGNER LE DÉPART DE PLUSIEURS MEMBRES IMPORTANTS DE SON ÉQUIPE

Tout d'abord, les élections municipales de novembre 2013 ont mis fin au mandat de six maires et d'un maire suppléant au sein du conseil de la MRC. Il s'agit de Ghislaine Leblond de Barnston-Ouest, Fernand Veilleux de Compton, Réal Ouimette de Dixville, Lucie Tremblay de Saint-Herménégilde, Guy Lefebvre de Stanstead-Est, Gladys Bruun de Waterville et Gaby Côté, maire suppléant de Martinville. Chacun de ces élus s'est vu offrir un cadeau-souvenir à l'effigie de la MRC de Coaticook,



soit une carafe à eau en verre qui a été conçue spécialement par les artisans de Baba Jaga, une soufflerie de verre située à Sainte-Edwidge-de-Clifton.

On a également rendu hommage lors de ce souper à M. Réjean Masson, préfet sortant après six années de grande implication pour représenter notre territoire, et à Mme Sylvie Harvey, directrice générale, qui quittera ses fonctions en janvier 2014 après neuf années de loyaux services.

L'année 2014 en sera donc une de grands changements avec sept nouveaux élus et un nouveau directeur général à la tête de la MRC, du sang neuf pour mettre en œuvre plusieurs projets et mener d'importants dossiers pour le développement de notre milieu. Bienvenue aux nouveaux!

Voici les élus sortants dont le départ a été souligné, accompagnés de la directrice générale et du préfet sortant de la MRC de Coaticook, ainsi que quelques conjoints des maires qui ont soutenu ceux-ci tout au long de leur mandat. De gauche à droite, en arrière : Gladys Bruun (Waterville), Guy Lefebvre (Stanstead-Est), Lucie Roberge (conjointe de M. Lefebvre), Lucie Tremblay (Saint-Herménégilde), Roland Duteau (conjoint de Mme Tremblay), Ghislaine Leblond (Barnston-Ouest), Ginette Rouillard (conjointe de M. Veilleux), Fernand Veilleux (Compton), Réal Ouimette (Dixville). En avant : Sylvie Harvey (directrice de la MRC), Réjean Masson (préfet sortant) et Gaby Côté (maire suppléant de Martinville).

LOISIRS



ENSEMBLE, profitons de l'hiver!

◆ CHRONIQUE LOISIRS

Par Sonia Doiron

Agente de développement en loisir de la MRC de Coaticook

Que représente la saison hivernale?

Pour la majorité d'entre nous, elle représente le retour du froid intense, de la noirceur, de l'interminable déneigement, du nez des enfants qui coule, sans oublier bien sûr le retour des fameux foulards, bottes, tuques et mitaines, que d'accessoires indispensables pour nous permettre de rester bien au chaud! Voilà autant de bonnes raisons d'éviter de mettre le nez dehors, direz-vous! Cependant, si nous prenions le temps de nous arrêter, nous serions en mesure de constater que cette période de l'année nous offre les plus beaux paysages. Et sachez que les spécialistes s'entendent pour dire que l'air pur de cette saison est des plus bénéfiques pour tout le monde.

C'est pour cette raison qu'un groupe de personnes s'est penché sur l'élaboration d'un concept vous permettant de profiter au maximum de cette belle saison : l'événement Plaisirs d'hiver vise à augmenter la pratique d'activités physiques hivernales. Grâce à la participation des municipalités, des organismes sportifs et communautaires, des écoles primaires et des entreprises, plusieurs activités et aménagements sont mis à votre disposition afin de vous permettre de bouger davantage et de découvrir le plaisir d'être physiquement actifs l'hiver.

Depuis quelques années sur le territoire de la MRC de Coaticook, il vous est possible de participer à cet événement. En effet, les municipalités organisent différentes activités vous conviant à profiter pleinement des joies de l'hiver. Nous vous invitons à consulter vos journaux locaux afin de connaître la programmation des activités qui vous seront proposées. En attendant, voici les dates choisies par vos municipalités pour la tenue de l'événement.

- **Saint-Malo** : les 17, 18 et 19 janvier 2014
- **Sainte-Edwidge** : les 25 et 26 janvier 2014
- **Saint-Herménégilde et Waterville** : le 8 février 2014
- **Barnston-Ouest** : le 9 février 2014
- **Coaticook** : les 15 et 16 février 2014
- **Compton** : le 22 février 2014

Plaisir, sourires et belles joues rouges seront au rendez-vous... et surtout, n'oubliez pas d'attacher vos tuques, car ça va bouger!

CENTRE RÉCRÉATIF GÉRARD-COULLARD Horaire patin libre et hockey libre 2013-2014

Date		Patin libre	Hockey libre
Vend.	20 déc.	18 h 30 à 19 h 45	
Dim.	22 déc.	12 h 20 à 13 h 20	
Lundi	23 déc.	12 h à 14 h	14 h à 16 h 50
Mardi	24 déc.	12 h à 14 h	14 h à 16 h
Merc.	25 déc.	fermé	
Judi	26 déc.	12 h 30 à 14 h	14 h à 15 h 30
Vend.	27 déc.	12 h 30 à 14 h	14 h à 16 h
Vend.	27 déc.	18 h 30 à 20 h	
Dim.	29 déc.	12 h 20 à 13 h 20	
Lundi	30 déc.	12 h 30 à 14 h	14 h à 16 h 50
Mardi	31 déc.	12 h à 14 h	14 h à 16 h
Merc.	1 ^{er} janv.	fermé	
Judi	2 janv.	12 h à 14 h	14 h à 15 h 30
Vend.	3 janv.	12 h à 13 h 50	
Lundi	6 janv.	12 h à 14 h	14 h à 16 h 50

Note : casque obligatoire pour hockey libre



SESSION D'HIVER 6 JANVIER AU 1^{ER} JUIN 2014

INSCRIPTION À LA SESSION D'HIVER

1. Préinscription possible via notre site Internet au www.actisportscoaticook.ca
2. Inscription à la Frontalière les **8 et 9 janvier 2014 de 17 h à 19 h** à la place publique

NOUVEAUTÉ

Gabriel Palardy et Denise Boissonneault se joignent à l'équipe d'Acti-Sports comme entraîneurs et superviseurs en conditionnement physique. Besoin d'un conseil ou d'un programme d'entraînement? Ils sont disponibles pour vous!

Entraînement matinal dès le 6 janvier. Le conditionnement physique sera offert le matin de 6 h 30 à 8 h.

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

Lundi au vendredi : 6 h 30 à 8 h, 15 h 30 à 21 h
Samedi : 9 h à 12 h

1 soir : 7 \$ | 1 mois : 40 \$ | Session : 120 \$
Étudiant CSHC : Moitié prix

Rabais de 50 % sur votre inscription pour une session de conditionnement physique lorsque vous accompagnez votre conjoint.

BAIN LIBRE DÈS LE 13 JANVIER

Lundi au jeudi : 19 h 30 à 21 h | Dimanche : 13 h à 16 h

Adulte : 5 \$ | Étudiant CSHC : 3 \$
Moins de 5 ans : Gratuit
Carte Famille (1 ou 2 parents avec enfants) : 10 \$
Laissez-passer pour la session : 60 \$

BADMINTON LIBRE

Mardi : 19 h à 21 h | Jeudi : 19 h à 21 h

Adulte : 5 \$ | Étudiant CSHC : 3 \$
Session Adulte : 60 \$
Session Étudiant CSHC : 40 \$

LOCATION DE PLATEAUX SPORTIFS

Gymnase : 30 \$ / h
Palestre : 20 \$ / h
Salle des miroirs : 20 \$ / h
Piscine : 40 \$ / h

CARDIO-TONUS DÈS LE 20 JANVIER

Mise en forme alliant routine aérobie, danse et musculation. Un programme stimulant et varié sur une musique actuelle qui vise à augmenter l'endurance et la capacité pulmonaire tout en définissant le tonus musculaire.

Durée : 12 semaines | Plateau sportif : palestre
Professeure : Julie Asselin

Cours - intensité régulière :

Lundi : 18 h 30 à 19 h 30

Mercredi : 18 h 30 à 19 h 30

Prix : 1 fois par semaine - 90 \$
2 fois par semaine - 120 \$

COURS DE DANSE BALADI ET ZUMBA FITNESS

Durée : 14 semaines | Plateau sportif : place publique
Cours offerts par l'École de danse baladi de l'Estrie
Les mardis et mercredis soirs

Inscription à la place publique les
8 et 9 janvier 2014 de 17 h à 19 h

Pour information ou inscription : 819-566-6297



Ce que vous devriez savoir...

Survol des ressources numériques disponibles à votre bibliothèque

Depuis le 30 octobre dernier, ceux qui ont eu l'occasion d'accéder au répertoire des livres électroniques ont pu constater qu'ils possédaient aussi un accès à plusieurs ressources en ligne, à commencer par l'*Encyclopédie Universalis* en version numérique. Celle-ci couvre tous les domaines de la connaissance, comprend un atlas de 400 cartes, un laboratoire scientifique interactif, un annuaire Internet et beaucoup plus encore. Parmi ces ressources, on retrouve également **EUREKA.CC**, qui permet de consulter en ligne le texte intégral des articles publiés dans différents quotidiens et périodiques tels *La Presse*, *Le Soleil*, *L'Actualité*, *Le Devoir*, *Les Affaires*, *Le Droit* et *Protégez-vous*. Quant aux étudiants, ils ont aussi accès en ligne à l'*Encyclopédie Découverte*, qui offre de nombreux articles, images, illustrations, jeux et activités interactives sur divers sujets pertinents. Quant à *Métafo*, c'est un logiciel éducatif destiné à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture pour les enfants de 4 à 8 ans. Il permet aussi de stimuler la prononciation chez les tout-petits. Finalement,

Croisade se veut un jeu-questionnaire sous forme de mots croisés thématiques, auquel s'ajoutent de nouveaux tableaux chaque semaine.

Lors de votre prochaine visite sur le nouveau portail du Réseau Biblio Estrie, profitez-en pour faire le tour de tous ces beaux outils. Mais n'oubliez pas, pour accéder à ces ressources numériques, vous devez vous identifier avec votre numéro d'utilisateur et votre NIP BIBLIO.

C'est simple et GRATUIT! Vous n'avez qu'à renouveler votre abonnement lors de votre prochaine visite à la bibliothèque en présentant une preuve de résidence.

<http://www.mabibliotheque.ca/estrie/fr/livres-et-ressources-numeriques/index.aspx>

P.-S. En cas de problèmes d'accès aux livres électroniques, vous pouvez contacter le Réseau Biblio Estrie au 819-565-9744.

L'horaire des fêtes

Veuillez prendre note que pour le temps des fêtes, la bibliothèque sera fermée :

- Les 24, 25, 26 et 31 décembre
- Les 1^{er} et 2 janvier

Pour les autres jours, référez-vous à l'horaire habituel.

La boutique Aux Vieux Bouquins

Tous les samedis de 10 h à 11 h 30, au sous-sol de la bibliothèque, venez découvrir notre vaste choix de livres, de revues, de jeux, de vinyles, de disques compacts, de cassettes audio et vidéo.

Un présentoir bien garni est aussi accessible près du comptoir de prêt lors des heures d'ouverture de la bibliothèque.

À noter que la boutique sera fermée le 28 décembre et le 4 janvier pour la période des fêtes. Nos bénévoles seront là pour vous accueillir de nouveau à compter du 11 janvier.

Pour obtenir plus d'information, vous pouvez contacter Philippe Marcoux au 819-849-4013, poste 106 ou consulter notre page Internet au : http://www.bibliotheque.coaticook.qc.ca/fr/aux_vieux_bouquins.

Coups de cœur de décembre

- *Inferno* / Dan Brown
- *Tremblement de mère* / Diane Lavoie
- *Annabel* / Kathleen Winter
- *Côte-Blanche*, vol. 1 *L'étranger d'outre-mer* et vol. 2 *Déroute* / Marie-Claude Charland (disponible en version numérique)



Le Pavillon
des arts
et de la culture
de Coaticook

Merci à tous pour cette fabuleuse saison qui tire à sa fin

Depuis le lancement de la saison 2013-2014, le Pavillon des arts et de la culture n'a cessé de performer et d'assurer une accessibilité toujours plus grande. L'automne aura été magnifique au Pavillon : des assistances records à ses spectacles, dont cinq affichant complet. Des spectacles de choix, des assistances nombreuses, une programmation comptant plusieurs nouveautés témoignent d'une saison variée et appréciée. L'année 2014 vous offrira elle aussi de magnifiques spectacles et l'offre suivante se veut un remerciement et un complément à une année prospère.

L'offre du **Forfait 5 billets pour 75 \$** demeure en vigueur (sauf Luce Dufault et spectacles locaux)

L'offre des **Forfaits café-concert 4 billets pour 60 \$** demeure également en vigueur

Le **Passeport-Famille de 20 \$** pour les pièces de théâtre jeunesse et les séances cinéma sera offert pour rendre la culture accessible à nos enfants et procurer des plaisirs à prix avantageux

Un événement tout à fait spécial nous attend en début d'année 2014. Le Pavillon des arts et de la culture de Coaticook participe au grand départ du 150^e anniversaire de Coaticook en présentant un spectacle de Johanne Blouin. Johanne deviendra la porte-parole de l'événement du 150^e. Après nous avoir signifié son intention lors de son passage à *La Petite Séduction* l'été dernier, elle tient promesse et vient nous offrir son spectacle pour notre plus grand plaisir.

Les spectacles, ateliers et films présentés veulent répondre à vos attentes et nous désirons connaître vos besoins et les satisfaire. Les forfaits vous offrant des rabais marquants ont connu un grand succès et nous désirons vous permettre d'en profiter à nouveau.

Merci à chacun d'entre vous.

Nous vous souhaitons une année 2014 des plus agréables!



JOHANNE BLOUIN - 24 JANVIER

Voici la liste des spectacles qui vous attendent :

Janvier 2014		
Vendredi 24 janvier	Johanne Blouin Spectacle 150 ^e	Événement 150 ^e de Coaticook
Dimanche 26 janvier	Skarazula	Café-concert
Février 2014		
Samedi 1 ^{er} février	Dany Placard	Chanson
Vendredi 7 février	Karim Slama	Humour
Samedi 8 février	Le Bal à l'huile	Fête des neiges Folklore
Vendredi 14 février	Luce Dufault	Chanson sur le thème de la Saint-Valentin
Samedi 22 février	Garoché ta sacoche	Chanson
Dimanche 23 février	20 000 lieues sous les mers	Théâtre jeunesse
Vendredi 28 février	Francine Lareau	Humour
Mars 2014		
Relâche 4, 5 et 6 mars 14 h	Titre selon nouveau	Cinéma
Vendredi 7 mars	Cible de Dieu	Danse
Jeu 13 mars	La Souillonne	Conte- monologue
Samedi 15 mars	Louis-Jean Cormier Gagnant à l'ADISQ	Chanson
Samedi 22 mars	Galant tu perds ton temps	Chanson
Samedi 29 mars	Patrice Michaud	Chanson
Avril 2014		
Vendredi 4 avril	Benoit Paradis	Trio jazz
Dimanche 6 avril	Une lettre pour moi	Théâtre jeunesse
Dimanche 13 avril	Quasar	Café-concert
Vendredi 2 mai	Bande artistique <i>Parfois dans la vie, les choses changent</i>	Soirée fantaisiste



LUCE DUFALT - 14 FÉVRIER

MERCI À CEUX QUI ONT LA CULTURE À CŒUR!

◆ CHRONIQUE CULTURELLE

Par Edith Thibodeau

Agente de développement culturel de la MRC de Coaticook

Ce mois-ci, mon texte sera court et bien simple. En cette veille de Noël, je tiens, en toute simplicité, à remercier tous ceux qui ont la culture à cœur et qui œuvrent au développement culturel dans la MRC de Coaticook.

La culture est l'un des domaines où les défis sont grands et où le besoin de bénévoles est constant. De nombreuses personnes œuvrent au sein d'organismes culturels et se dévouent corps et âme afin de mettre sur pied des projets culturels ou encore des activités permettant à la population d'avoir accès aux arts et à la culture.

Que vous soyez employé dans un organisme culturel, que vous soyez membre bénévole du conseil d'administration de l'un de ces organismes ou que votre soutien soit sporadique dans l'un ou l'autre des événements, votre implication est nécessaire à la réussite de ceux-ci. Non seulement nécessaire, mais également des plus appréciées, croyez-moi. Sans vous, tout ceci ne pourrait avoir lieu et connaître un tel succès.



Photo : Bertrand Thibault

Un merci spécial également aux élus municipaux responsables des dossiers culturels qui soutiennent la population et les organismes dans leurs divers projets et qui défendent ceux-ci auprès de leur conseil municipal.

Je ne peux nommer chacun d'entre vous, mais je tiens à vous remercier tous, individuellement, de votre apport important à l'épanouissement culturel de la région, et vous souhaite par la même occasion un merveilleux temps des fêtes et une année 2014 remplie de petits et grands bonheurs!

Musée Beaulne Programmation des expositions pour 2014



Du 26 janvier au 2 mars

À travers la gravure et des techniques mixtes, **Deborah Davis** développe son concept **Taïga**, une incursion dans son histoire familiale pleine de zones d'ombre à éclaircir.



Du 26 janvier au 16 mars

Dans **Les oubliés**, **Mylène Tardif**, artiste peintre utilisant des techniques mixtes, représente le vieillissement des objets laissés ici et là, dans un mariage entre le réalisme et la subtilité du rendu des œuvres.



Du 23 février 2014 au 11 janvier 2015

Valse de la mode... La robe à travers le temps est réalisée dans le cadre des célébrations du 150^e de Coaticook. Les artefacts, issus principalement de la collection du Musée Beaulne, retracent l'évolution de la mode féminine durant plus d'un siècle.



Du 9 mars au 20 avril

Carole Batrie, artiste peintre, présente **Peuple de lumières**. Basé sur la symbolique associée aux Abénakis, le corpus de l'exposition est constitué de représentations d'objets chamaniques et d'instruments de rituels.



Du 23 mars au 4 mai

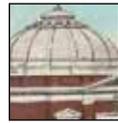
Inspirée par les célébrations du 150^e de Coaticook, **Annie Abdalla**, artiste multidisciplinaire, souhaite soulever les questions d'identité et de connaissance géographique dans **Cartographier mes racines : Frontières**

et territoires cachés. Une idée qui résulte de son expérience récente en tant qu'artiste en résidence à Coaticook.



Du 13 avril au 19 octobre

Première du genre au Musée Beaulne, l'exposition **La boîte à bijoux... Collection du Musée Beaulne** révèle au public les trésors cachés de l'institution en matière de parures.



Du 27 avril au 15 juin

Regroupant les œuvres des élèves de plusieurs écoles secondaires de la région, l'exposition **Regarde mon histoire!** est un clin d'œil aux célébrations du 150^e de Coaticook.



Du 11 mai au 29 juin

Catherine Lemieux présente **Femmes, fleurs et oiseaux**, un projet inspiré de la couleur dans les différentes périodes de Picasso, de la bande dessinée, du pop art, de l'œuvre de Matisse et Chagall ainsi que des livres d'enfants.



Du 22 juin au 10 août

Fenêtre sur d'autres univers met en scène des peintures et des sculptures en pierre ou en bronze et pierre de l'artiste multidisciplinaire **Renée Morin**, le tout représentant une exploration des mondes parallèles.



Du 6 juillet au 7 septembre

La 4^e édition du **Salon des artistes locaux** regroupe une vingtaine d'artistes de disciplines diverses, essentiellement membres du regroupement Coatic'Art, pour célébrer collectivement le 150^e de Coaticook.



Du 17 août au 28 septembre

Le duo d'artistes multidisciplinaires **Norman Brooke** et **Sharon Robinson** développe dans **Feral /**

Ensauvagé la question de l'interaction de la société actuelle avec les problèmes archéologiques. Gravure, peinture, collage et assemblage sont les médias explorés.



Du 14 septembre au 2 novembre

L'exposition **Ton local** matérialise le nouveau projet de **Jean-Michel Corréia**. L'artiste y amorce un dialogue entre l'architecture du Château Norton et ses compositions picturales.



Du 5 octobre au 16 novembre

Dans **Sourires composites**, l'artiste mosaïste **Isabelle Marissal** propose un maillage entre les émotions portées ou masquées et l'emploi concret de matériaux disparates, voire hétéroclites.



Du 9 novembre 2014 au 18 janvier 2015

Le voyage intérieur de **Richard Fulham** invite le visiteur à entrer dans un univers imaginaire composé de tableaux réalisés selon la technique personnelle de l'artiste : la peinture-collage style libre.



Du 23 novembre 2014 au 25 janvier 2015

L'artiste photographe **Günes-Hélène Isitan** questionne, à travers sa série **Micro paysages**, le concept de l'identité visuelle en métamorphosant notre système de représentation. Il s'agit en fait d'un mariage entre bioart et photographie qui consiste en la création d'images par l'actualisation du potentiel chimique de la pellicule photo en contact direct avec le vivant.

Info : 819-849-6560

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

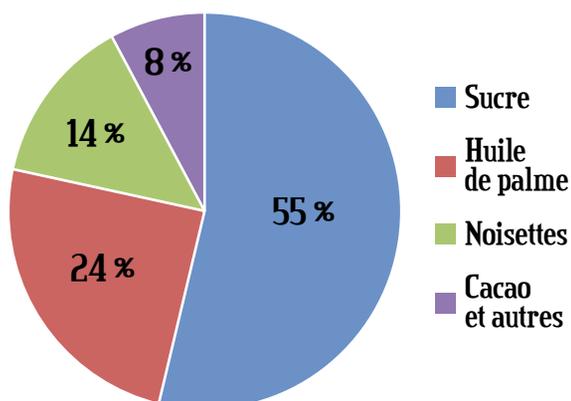
UNE IMAGE VAUT MILLE MOTS...

◆ CHRONIQUE SAINES HABITUDES DE VIE

Par **Vanessa Pinsonneault**

Technicienne en diététique et agente de soutien en saines habitudes de vie

Ingrédients d'une tartina de choco-noisettes



Comme le dit si bien la publicité, la tartina de choco-noisettes que nous connaissons tous fournit beaucoup d'énergie. Les publicitaires n'ont pas tort de dire cela, vous avez juste à lever les yeux pour voir la quantité de sucre que ce produit contient. C'est énorme! L'énergie, c'est bien, mais ce genre de produit fournit de l'énergie à court terme, donc deux heures après avoir déjeuné, vous aurez une très forte baisse d'énergie. C'est un cercle vicieux : consommer un aliment sucré vous donne de l'énergie rapidement, mais elle durera peu. Quelque temps après, une chute d'énergie se fera sentir, ce qui vous amènera à consommer un autre aliment sucré, d'où le cercle vicieux.

De l'énergie ne veut pas dire forcément du sucre. Tout aliment fournit de l'énergie, même une carotte. Donc, évitez de faire une association entre sucre et énergie, car c'est faux.

Donneriez-vous du glaçage à gâteau au chocolat à votre enfant pour déjeuner? Probablement que non! Pourtant, cette tartina de choco-noisettes est pire que le glaçage à gâteau sucré du commerce. Elle contient plus de calories, plus de gras et plus de sucre pour la même quantité. Donc, pour ceux qui croient que cette tartina de choco-noisettes est faite à partir de noisettes et de tout ce qui est le plus santé, détrompez-vous : c'est une astuce de marketing. Bien entendu, une fois de temps en temps, nous avons tous droit à une petite pâtisserie; mais tous les matins, c'est loin d'être un choix santé pour vous et pour vos enfants. Ceux et celles qui tiennent absolument à continuer d'en consommer, ajoutez-y au moins des fruits et des grains entiers.

Pour bien partir la journée, il nous faut bien sûr de l'énergie, mais aussi des protéines. Je vous suggère donc des beurres de noix (arachides, amandes, etc.). Si vous n'aimez pas cette option et que vous voulez seulement mettre du beurre ou de la margarine sur vos rôties, assurez-vous d'ajouter une protéine à côté. Un morceau de fromage, par exemple.

Bon déjeuner à tous!

La conservation de la qualité de l'eau : un travail collectif

◆ CHRONIQUE AGROENVIRONNEMENT

Par Josiane Riopel

Coordonnatrice du bassin versant de la rivière Coaticook, Club agroenvironnemental de l'Estrie

Coaticook : notre nature

Nous la faisons nôtre et nous y identifions. L'environnement naturel fait partie intégrante de notre cadre de vie. C'est le sol sur lequel nous marchons, l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons et les paysages qui nous entourent et forgent la personnalité de notre coin de pays. Cette beauté, cette richesse, qu'elle soit visible à l'œil nu ou non, doit être notre fierté. Elle nous assure une meilleure qualité de vie en nous rendant un grand nombre de services. L'important, c'est d'en être conscient et de vouloir lui rendre la pareille; pour elle, pour nous, mais aussi pour les générations à venir. C'est une démarche collective vers un objectif commun. Pour cela, il faut une population mobilisée et composée de citoyens prêts à coopérer afin de synchroniser leurs actions. Cela permet l'obtention de résultats concrets.

Coaticook : notre campagne, notre forêt... notre rivière

Pour prendre soin de notre rivière, il faut remonter à sa source. C'est ici qu'entrent en scène les différents acteurs de l'eau. Ces derniers travaillent de concert à la gestion intégrée de l'eau par bassin versant. Qu'est-ce qu'un bassin versant? C'est un territoire délimité par une ligne de partage des eaux. À l'intérieur de celle-ci, toutes les eaux s'écoulent par gravité vers un même cours ou plan d'eau. La gestion de l'eau du bassin versant de la rivière Coaticook assure donc la prise en compte de tous les facteurs qui peuvent affecter la qualité de l'eau. Cela mène à une compréhension globale du système et offre de meilleurs outils pour assurer ou restaurer cette qualité.

En 2012, l'Estrie faisait partie des régions administratives contenant le plus grand nombre de plans d'eau touchés par les algues bleu-vert. Cette surproduction de cyanobactéries est majoritairement causée par de trop grands apports de phosphore et de sédiments dans l'eau. Le phosphore est en partie transporté dans l'eau par les particules de terre. En milieu agricole, il est utilisé comme fertilisant sur de très grandes surfaces. L'érosion des terres devient donc un facteur déterminant de la qualité de l'eau. À noter que l'Estrie est un territoire au relief accidenté. Le processus d'érosion est alors accentué dans les pentes. De plus, certaines cultures tendent à laisser le sol à nu une fois la récolte faite. Ainsi, les vents, les pluies et la fonte des neiges mènent à une plus grande perte de sol.

Depuis 2009, des coordonnateurs de bassin versant veillent à la gestion intégrée de l'eau en milieu agricole. Dans le bassin de la rivière Coaticook, les terres agricoles occupent 50 % du territoire. Ces dernières années, les coordonnateurs ont grandement travaillé à sensibiliser les producteurs aux problèmes d'érosion et à trouver diverses pistes de solution. Parmi celles-ci : la culture intercalaire du ray-grass. Il s'agit d'une plante similaire au gazon plantée entre les rangs de maïs. Une fois le maïs récolté, le ray-grass profite de la lumière et croît encore plus vite; juste à temps pour couvrir le sol lors des pluies d'automne et la fonte du printemps. Depuis 2010, 257 hectares ont été semés de ray-grass.



Ray-grass intercalaire



Transfert de connaissances sur de nouvelles pratiques de conservation

Avec des pratiques novatrices et convaincantes, bénéfiques pour l'environnement et n'affectant pas les rendements agricoles, les producteurs montrent de plus en plus le désir de s'investir dans un projet agroenvironnemental. Il y a de quoi être fier du travail accompli. Le présent article vise, au nom des coordonnateurs de bassin versant, à remercier les producteurs pour leur curiosité, leur ouverture aux pratiques proposées et leur capacité d'adaptation. Au printemps prochain, vous pourrez observer sur le bord des champs des pancartes valorisant les bons coups des producteurs. Ainsi s'afficheront ceux qui se sont investis dans la protection de l'environnement. Mais n'oubliez pas : ce travail est collectif et n'incombe pas seulement aux producteurs. Le potentiel d'action est encore très grand, qu'un cours d'eau passe dans votre cour ou non. Tout le monde peut et doit prendre part à la préservation de la qualité de l'eau. Parce que c'est un bien commun.

Vous souhaitez vous impliquer?

Contactez les acteurs de l'eau de votre région :

Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François
Tél. : 819-864-1033 • Courriel : cogesaf@cogesaf.qc.ca • www.cogesaf.qc.ca

Marie-Claude Bernard, chargée de projet, Ressources naturelles, MRC de Coaticook
Tél. : 819-849-9166, poste 34 • Courriel : environnement@mrcdecoaticook.qc.ca

Pour des conseils en agroenvironnement :
Club agroenvironnemental de l'Estrie
Tél. : 819-820-8620 ou 1-866-820-2476
Courriel : club-info@cae-estrie.com



TROIS BACS POUR LES RÉSIDUS DES FÊTES

◆ CHRONIQUE ENVIRONNEMENT

Par Monique Clément

Chargée de projet, Matières résiduelles, MRC de Coaticook

C'est le temps des fêtes! Les réceptions, les cadeaux, les décorations et... une montagne de résidus dont il faut se départir de la meilleure façon. Voici un aide-mémoire poétique pour cette période de festivités.

LE BAC BRUN

Notre petit dernier se réglera de tout ce que vos invités n'auront pas mangé, et même plus :

1. La carcasse de la dinde et les os; ainsi que le gras et la peau
2. Le gâteau imbibé de crème glacée, que les enfants ont disséqué
3. Les serviettes de table et la nappe en papier, tachées de vin et de café
4. Les assiettes et les verres en carton, avec les restes du gueuleton
5. Les mouchoirs de papier des invités, qui ont la goutte au nez
6. Le poinsettia qui a perdu son éclat, sans le pot toutefois.

LE BAC BLEU

Contrairement à son cousin brun, le bac bleu n'apprécie que les contenants, les papiers et les cartons propres :

1. Les bouteilles d'apéritif, de vin et de digestif
2. Les assiettes et le papier d'aluminium: au recyclage, c'est le summum!
3. Les contenants de crème glacée, une fois bien rincés

4. Les contenants de lait de poule ou de soya, quel qu'en soit le format
5. Les sacs de céleri, de pain et de brocoli : dans le sac de SACS, je vous prie
6. Les cartons et papiers d'emballage des enfants qui ont été sages.

LE BAC NOIR (ou à déchets)

Souvent trop gourmand, celui-ci devrait se contenter de ce que les autres bacs n'ont pas accepté :

1. Les verres et les assiettes en styromousse, mieux vaut réduire à la source
2. Les ustensiles en plastique qui n'ont rien de romantique
3. La vaisselle éclatée ne peut être récupérée
4. Les rubans et les choux usagés qu'on ne peut pas réutiliser

5. Les emballages de papier métalliques, vraiment pas écologiques
6. Les guirlandes et les décorations défraîchies : rien à faire, tout est fini.

En espérant que ces quelques conseils pourront vous éclairer et que vous saurez distinguer les couleurs jusqu'à la fin de la soirée. Amusez-vous, profitez du congé et festoyez! Mais surtout, n'oubliez pas de garder un peu de place pour les invités qui ont un peu trop abusé!



Joyeuses fêtes à tous!

Le goût de l'innovation RÉCOMPENSÉ

◆ CHRONIQUE AGROALIMENTAIRE

Par *Géraldine Lansiaux*

Chargée de projet, CLD de la MRC de Coaticook

Les gens de chez nous se distinguent chaque année en remportant des prix dans différents domaines. Leur expertise et leur spécialité sont ainsi reconnues par les gens de leur milieu. Nous ne pouvons qu'être fiers de ces personnes qui contribuent au rayonnement de notre région. Nous avons décidé de mettre en lumière dans cette chronique l'organisme **Jeunes pousses** et l'entreprise **Cuisine l'Angélique**, toutes deux récipiendaires d'un prix cet automne.

JEUNES POUSSÉS

Le 25 novembre dernier, l'organisme Jeunes pousses de Waterville a reçu le prix Jean-Pierre-Bélanger pour l'ensemble de son programme d'Éducation sensorielle au goût auprès des enfants. Remis par l'Association pour la santé publique du Québec, ce prix vise à reconnaître, appuyer et récompenser la contribution locale exceptionnelle d'un organisme à la promotion de la santé de sa collectivité. Jeunes pousses offre deux principaux programmes : un Trésor dans mon jardin et la Caravane du goût. Le premier amène les enfants à découvrir le plaisir de bien manger en les rapprochant de l'origine des aliments. L'aménagement d'un potager est au cœur

du programme qui prend vie à l'école primaire, au service de garde à la petite enfance et dans différents milieux de la communauté. Les activités proposées sont ancrées dans le rythme des saisons et se déroulent tout au long de l'année. Quant à la Caravane du goût, elle offre des ateliers d'éveil sensoriel au goût qui visent à initier les enfants aux multiples plaisirs associés à la découverte et à la dégustation des aliments. Ces ateliers donnent le goût aux enfants de : s'ouvrir à une plus grande variété d'aliments, de développer leur vocabulaire de goûteurs pour mieux exprimer leurs préférences, de découvrir la richesse des aliments produits localement et de prendre plaisir à partager un repas en toute convivialité. Félicitations à Jeunes pousses pour son engagement dans la promotion des saines habitudes alimentaires à travers ces deux programmes!

CUISINE L'ANGÉLIQUE

Le 29 novembre dernier, le Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation remettait à Caroline Roy, propriétaire de Cuisine l'Angélique, le prix Innovation en alimentation, catégorie « Produits de boulangerie/pâtisserie ». Ce prix lui a été décerné pour son mélange de farine tout usage biologique et sans gluten La Merveilleuse. Cuisine l'Angélique se donne pour mission de fournir des aliments biologiques, sans gluten et sans caséine, qui répondent à une vision saine, naturelle et biologique de l'alimentation. Ainsi, toute une gamme de produits de boulangerie et de pâtisserie est proposée aux consommateurs : pains,



muffins ainsi que des préparations de pâtisseries (biscuits, brownies, gâteaux, gaufres...) et des farines (tout usage, riz brun, amarante et féculé de tapioca). L'entreprise a un solide réseau de distribution à travers la province et ailleurs au Canada. Bravo à Caroline et à son équipe pour ce prix!

À noter que durant cette même soirée, la Laiterie de Coaticook a reçu le prix Innovation en alimentation, catégorie « Produits laitiers et substituts, produits à base de soya », pour sa gamme de yogourts glacés grecs.

Nous félicitons l'ensemble des entreprises qui ont reçu un prix cette année.

En cette période festive, nous vous invitons à mettre les produits de notre région sur vos tables ou sous vos sapins. Faites découvrir toute la richesse de notre région à vos invités. Joyeux temps des fêtes à tous et nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Sources : www.jeunespousses.ca,
www.cuisinelangelique.com et www.conseiltac.com

Le CLD de la MRC de Coaticook, votre partenaire en développement des affaires

Pour obtenir de l'aide technique ou financière pour vos projets d'entreprise, contactez-nous au 819-849-7014 ou par courriel au cld@cldmrccoaticook.qc.ca.



◆ CHRONIQUE AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Par *Géraldine Lansiaux*

Chargée de projet, CLD de la MRC de Coaticook

et *Marjorie Tyroler*

Directrice générale du CLD de la MRC de Coaticook

Vous souvenez-vous de la société Les plastiques TPI (Tucker Plastics Inc.)?

Fondée en 1962, elle se spécialisait dans la conception, la fabrication et la distribution de produits en plastique soufflé destinés au marché de consommation de masse, principalement des articles de jardin et des accessoires d'Halloween et de Noël. Elle exportait plus de 60 % de sa production aux États-Unis. Vous avez peut-être encore des pères Noël ou de grosses bougies en plastique qui venaient de cette entreprise de Coaticook. Malheureusement, cette usine a fermé ses portes et la bâtisse a été achetée par Sunrise Tradex, une entreprise qui distribue des

L'esprit des fêtes tout au long de l'année

climatiseurs et des articles d'aménagement extérieur. Une autre entreprise occupe une partie de ces locaux : Défi Récup-Air.

Une entreprise adaptée

En activité depuis août 2008, Défi Récup-Air est une entreprise adaptée, dont la mission est d'assurer des emplois de qualité à des personnes ayant des limitations fonctionnelles. Sa principale activité est le démantèlement, qui s'effectue dans un espace réservé à cette fonction à Coaticook. Spécialisée dans la récupération et le recyclage de métaux ferreux et non ferreux en fin de vie, Défi Récup-Air est issue d'un contrat majeur de sous-traitance octroyé à Défi SM en janvier 2008. Son procédé de démantèlement permet de valoriser un fort pourcentage des matières et de minimiser la quantité de déchets. Le taux de recyclage après démantèlement manuel est de 96 à 98 % comparativement au taux de 80 à 85 % après démantèlement par concassage.

Dernièrement, Défi Récup-Air a décroché un important contrat : la récupération de 7 000 climatiseurs pour l'entreprise Canadian Tire. Cette entreprise a un impact significatif sur l'environnement, car elle élimine des substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO). En effet, lorsque les appareils sont mis au rebut et pris en charge par la filière de récupération des métaux, la récupération des SACO contenues dans les appareils de climatisation domestiques n'est plus assurée selon les normes. Il faut savoir que le gaz frigorigène contribue à l'effet de serre dans une proportion 2 000 fois plus grande que le CO₂.

Saluons cette entreprise adaptée qui, en plus d'avoir un impact positif sur l'environnement, offre aux personnes ayant des limitations fonctionnelles un accès au marché du travail. En cette période de réjouissance et d'abondance où l'on prend un peu plus conscience des privilèges de vie que certains n'ont pas, on ne peut que dire bravo à cette entreprise qui, tout au long de l'année, fait des gestes concrets pour les autres.

Source : www.defirecupair.ca

Le CLD de la MRC de Coaticook, votre partenaire en développement des affaires

Pour obtenir de l'aide technique ou financière pour vos projets d'entreprise, contactez-nous au 819-849-7014 ou par courriel au cld@cldmrccoaticook.qc.ca.

Les plaisirs de l'hiver

DANS NOTRE RÉGION!

NUL BESOIN D'ALLER LOIN POUR PROFITER DES ACTIVITÉS HIVERNALES! NOTRE RÉGION OFFRE PLUSIEURS LIEUX OÙ L'ON PEUT PRATIQUER LE SKI DE FOND, LA RAQUETTE, L'ESCALADE DE GLACE, LA GLISSADE SUR TUBE, LE PATINAGE OU LE SKI

◆ CHRONIQUE TOURISME

Par *Géraldine Lansiaux*

Chargée de projet, CLD de la MRC de Coaticook

Plein Air Coaticook pour les randonnées de ski de fond aux portes de la ville

Plein Air Coaticook vous offre un réseau de pistes de ski de fond et de raquette tracées et entretenues régulièrement. D'une longueur variant entre 1,8 et 5,6 km, ces pistes sauront satisfaire tous les sportifs. D'ailleurs, trois niveaux sont proposés : facile, intermédiaire et expert. Vous devez vous procurer des billets (annuel : 25 \$ ou quotidien : 5 \$) avant de vous rendre au club. Ils sont en vente à Coaticook au Foyer du Sport, au Parc de la Gorge ainsi que chez Légufruits. À noter que l'accès est gratuit pour les étudiants et les enfants.

Pour connaître l'état des pistes : www.pleinaircoaticook.ca

Parc de la Gorge de Coaticook

Incontournable l'été comme l'hiver, le Parc de la Gorge, un attrait quatre saisons depuis quelques années. Raquette, glissade sur tube, escalade de glace sur parois naturelles ou patinoire : choisissez ce que vous voulez faire au Parc de la Gorge!

Pour la raquette, découvrez les cinq pistes aménagées de niveaux différents (facile, moyen et difficile) pour un total de 21 km de sentiers, idéals pour des randonnées en famille, en couple ou entre amis. De plus, le Parc vous offre la location de raquettes de qualité et de bâtons de randonneur.

La glissade sur tube est l'activité par excellence au Parc de la Gorge. Accrochez vos tuques comme il faut, levez les bras et criez à gorge déployée, les deux pistes de glissade feront vivre de grandes sensations à toute la famille. Et pas besoin de déployer beaucoup d'effort pour remonter, car tout se fait mécaniquement.

La patinoire est ouverte tout l'hiver selon les conditions climatiques, il s'agit d'une activité complémentaire à la glissade et à la raquette. Admission gratuite. Accès par l'accueil (grange ronde) aux heures d'ouverture.

L'escalade se pratique sur les parois rocheuses glacées au cœur du paysage enchanteur du Parc de la Gorge. C'est grâce au ruissellement continu et contrôlé que la glace conserve sa solidité. Huit parois de 25 m à 50 m sont proposées aux visiteurs. Par contre, seuls les membres de la FQME (Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade) ainsi que les détenteurs de droits d'entrée journaliers peuvent s'y mesurer.

Nouvel événement en janvier

VéloNeige de Coaticook le 18 janvier

Un événement visant à promouvoir la pratique du vélo en hiver. Dès 10 h, essais de vélos méga balloune (Fatbikes), randonnées de groupes guidées pour tous les niveaux, dégustation de produits locaux, feu de camp. À 14 h, course de type élimination (des bourses seront remises aux gagnants). Le VéloNeige de Coaticook est une étape du Grand Fat Tour, Festival international de vélo hivernal au Vermont et au Québec.

Tarifs

Spectateur : gratuit

Essai des vélos : 20 \$

Participation aux courses : 25 \$

Dégustation de produits locaux : 5 \$



Photo : David Lauzon

FAMILLES & AÎNÉS

DES JEUNES TRÈS ACTIFS!

◆ CHRONIQUE JEUNESSE

Par *Josianne Groleau*

Agente de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse au CJE de la MRC de Coaticook

Comme toutes les maisons de jeunes, la Mayz a pour mission de tenir un lieu de rencontre animé où les jeunes de 12 à 18 ans, au contact d'adultes significatifs, pourront devenir des citoyens critiques, actifs et responsables

Pour ce faire, elle offre aux jeunes de Coaticook la chance de participer à des activités et de réaliser des projets, que ce soit des spectacles, des sorties, des activités et même des voyages.

Les jeunes de la Mayz de Coaticook sont également actifs en tant que bénévoles dans leur milieu. Vous avez pu les voir s'occuper du vestiaire lors de la Fête de la famille le 8 décembre. Ils ont d'ailleurs fait le souhait de poursuivre leur implication dans les différentes activités du milieu.



Un voyage à New York!

Les jeunes de la Maison des jeunes de Coaticook organisent un voyage à New York. Ce projet part du désir de visiter cette grande ville malgré un manque de moyens financiers. Grâce à leur initiative et au soutien de la Mayz de Coaticook, les jeunes auront la chance de réaliser leur projet de voyage en mai prochain.

Bien plus qu'une simple visite, ce voyage est le point culminant de plusieurs mois de travail et de préparation. Les jeunes ont la chance de participer à toutes les étapes d'organisation du voyage et ainsi d'acquérir des compétences qui leur permettront de devenir des citoyens actifs et responsables.

Une campagne de financement est en cours. Vous pouvez encourager les jeunes en conservant vos bouteilles et canettes vides, puis d'appeler au 819-849-7362 pour que quelqu'un passe les chercher directement à votre domicile.

De plus, un tournoi de quilles aura lieu le 25 janvier prochain au Salon de quilles Riviera de Coaticook. Un souper spaghetti sera également organisé lors de cette soirée.

Souper spaghetti : 10 \$

Un départ + le souper : 25 \$

Deux départs + le souper : 45 \$

Pour obtenir plus d'information ou pour vous inscrire au tournoi, communiquez avec la Mayz au 819-849-7362.

UN LIVRE EN CADEAU

◆ CHRONIQUE ÉDUCATION

Par Marie-Claude David

Conseillère en communication de la CSHC

Comme cadeau de Noël de dernière minute ou étrenne du jour de l'An, à glisser sous l'arbre de Noël ou à placer dans le bas, offrez un livre à votre enfant. Voici quelques coups de cœur de Josée Fontaine, la bibliothécaire de la commission scolaire, accompagnés de ses commentaires. Parions que vous aurez du plaisir à les lire avec votre enfant!

POUR LES JEUNES DU PRIMAIRE



Ill. de couv. : Éléonore Thuillier ©, 2013, Auzou

Le loup qui n'aimait pas Noël

Publié chez Auzou, 12,95 \$

Je l'avoue : je suis une fan absolue du Loup! J'adore ses histoires bien tricotées, humoristiques et qui font parfois réfléchir.

Il a un but et va tout faire pour y arriver...

Heureusement, il a de bons amis. Dans cet épisode de Noël, les amis sont encore plus présents et importants! Très beau livre!

Le lutin trop petit

Publié chez Scholastic, 8,95 \$

Olivier est un très petit lutin et « Cette année, il va enfin découvrir dans quel atelier du père Noël il va travailler ». Olivier rencontrera cependant quelques obstacles, car vu sa petite taille, le travail est plus difficile pour lui... Heureusement qu'il va faire la connaissance de Puce, une petite renne fort sympathique. Tous les deux vont trouver leur rôle!

Collection « Les p'tits dégoûtants »

La limace et Le rat

Publiés chez la courte échelle, 8,95 \$ chacun

Cette collection est tout simplement géniale! Ces petits livres documentaires nous font apprendre avec

humour et se lisent très bien avant le dodo. Ça détend et on apprend en même temps!

C'est bientôt Noël, Petit Gribouillis!

Publié chez Dominique et cie, 4,95 \$

Quelle belle idée! Un gribouillis et l'auteur qui lui dessine ce dont il a besoin. Un très beau petit livre de première lecture.

Un livre, c'est un outil de détente ou de partage en votre compagnie qui donne accès à votre enfant à tout un univers imaginaire, à du nouveau vocabulaire, à des jeux ou qui lui permet même de satisfaire sa curiosité sur certains sujets.

Pour d'autres recommandations de lecture pour votre enfant du primaire, rendez-vous sur le site de la Commission scolaire des Hauts-Cantons au cshc.qc.ca. Cliquez sur le bouton *Parents*, puis sous l'onglet *Outils, guides et publications*, cliquez sur *Pré-scolaire/Primaire* et enfin sur l'image *Biblio Clin d'œil : Pour l'amour de la lecture*.



Par Monique Morrissette, présidente

En cette fin d'année, j'aimerais remercier tout un chacun de l'effort déployé pour améliorer les services aux aînés de notre milieu et faire un retour sur les dossiers prioritaires de la Table.

Projet QADA

Participation sociale des femmes et des hommes âgés de la MRC de Coaticook, une recherche-action visant à réduire l'isolement et faire participer les aînés au développement de leur communauté

Ce projet, d'une durée de trois ans, permettra d'identifier les personnes âgées vulnérables et isolées de notre milieu. Les aînés visés seront appelés à mettre sur pied des actions qui correspondent à leurs aspirations avec l'aide des intervenants. Nous croyons que cette action concertée sera un outil majeur pour contrer la maltraitance et soutenir les proches aidants, deux grands dossiers de notre planification.

Maltraitance envers les aînés

Cette année, nous avons réussi à débloquer un budget pour cette cause, le travail de coordination de Mme Danielle Lamontagne nous permettra de faire un pas de géant pour contrer la maltraitance faite aux aînés sur notre territoire

En 2013, il y a eu la mise sur pied d'une formation donnée aux intervenants du CSSS, bénévoles, organismes communautaires et résidences privées. L'an prochain, cette formation sera offerte aux employés municipaux, une première au Québec! Enfin, des efforts soutenus sont déployés pour faire connaître la ligne Info-Abus dans la MRC de Coaticook.

MADA

La Politique familiale et des aînés fut une démarche ardue et les membres de notre Table y ont participé dans chacune des municipalités

Cette politique va permettre de mettre de l'avant des

actions concernant les saines habitudes de vie de notre collectivité qui auront des impacts positifs sur les personnes de plus de 50 ans. Par exemple, l'aménagement des parcs est une des actions qui s'est répétée dans nos politiques et dans la plupart des cas, nous en verrons les résultats en 2014. La diffusion d'information est une demande unanime dans les milieux et beaucoup d'actions en ce sens seront réalisées en arrimage avec le projet QADA présenté plus haut.

Proches aidants

« Il n'y a que quatre types de personnes dans le monde : ceux qui ont été proches aidants, ceux qui sont présentement proches aidants, ceux qui seront proches aidants et ceux qui ont besoin d'aide »

-Rosalynn Carter, 2003

Cette année fut une période pleine d'espoir et de possibilités pour les proches aidants de la région de Coaticook et nous espérons que le milieu entreprendra de plus en plus d'actions pour aider ces gens qui se dévouent pour leurs proches. Le Service d'aide domestique a travaillé à développer des projets pour soutenir les proches aidants : la journée de répit-stimulation en est un exemple. Maintenant, nous aimerions passer à un autre niveau : augmenter le nombre de personnes touchées par ces services et offrir une gamme plus abondante. Le Service d'aide domestique, en collaboration avec les acteurs du milieu, se charge d'élaborer et de réaliser le projet Proche aidant, nous pouvons vous aider. Ainsi, nous espérons la participation financière et le soutien de l'organisme APPUI pour réaliser un projet qui permettra à la fois aux proches aidants de se reconnaître, de bénéficier d'un soutien psychosocial et d'être outillés, dans le but de rendre leurs tâches plus faciles et d'éviter l'épuisement. La collaboration entre les intervenants de notre milieu est primordiale dans l'élaboration des services aux proches aidants : le CLD offre du financement pour le développement du Service d'aide domestique, le CSSS offre son appui à l'organisateur communautaire et l'expertise de ses intervenants pour assurer la qualité de la prestation de services. Enfin, le projet QADA permettra de diffuser l'information dans nos milieux.

Maladie d'Alzheimer

Dans la dernière année, la Société Alzheimer de l'Estrie a développé une offre de services : soutien à la personne, groupe d'entraide, soutien aux intervenants, formations et conférences. Ces services ont été rendus possibles grâce au financement de l'APPUI Estrie.

Les résidences privées et HLM

La Table de concertation fut heureuse de présenter la première édition d'une pochette informatique pour aider les aînés à mieux sélectionner la résidence privée qui leur convient.

Activité physique

Un moyen essentiel pour garder les personnes en santé par l'activité physique au quotidien, environ 1/2 à 1 h par jour. Nous collaborerons au développement des programmes PIED, Viactive et Santé Vitalité. Si notre projet QADA est accepté, nous pourrions aussi avoir un impact sur 60 % de la population qui ne bouge que peu ou pas du tout.

Transport actif, collectif ou adapté

Il est impératif que cet aspect reste dans nos préoccupations. Nous appuierons les efforts du milieu destinés à bonifier et diversifier les types de transport qui favorisent les saines habitudes de vie et l'environnement.

FADOQ, AQDR, AFÉAS, AREQ, âge d'or

Tous ces organismes à but non lucratif offrent des lieux et des activités pour sortir les aînés de leur isolement, pour mettre leurs talents et expertises au service de leur collectivité. Souvent, ils sont le pivot des rassemblements de village. Une pétition de contrat social est en marche pour demander au gouvernement provincial de tenir compte des aînés dans ses décisions. Ces organismes offrent aussi leurs services pour le programme Logi-être qui évalue l'environnement physique et humain des résidences à partir de 26 normes reconnues au Québec.

C'est avec plaisir que je vous ai résumé notre année 2013. Qu'il pose les prémisses de l'année 2014!

Le coin des tout-petits



EN ROUTE VERS UNE MRC ISO FAMILLE

◆ CHRONIQUE 0-5 ANS

Par *Émélie Beaulieu*

Parent membre du comité Voix des parents de la MRC de Coaticook

Quel plaisir de sortir en famille dans notre MRC si grouillante d'activités! Mais n'est-ce pas un plaisir renouvelé quand les événements adaptent leurs activités pour les enfants de 0 à 5 ans et que les commerces accueillent bien nos tout-petits? Depuis quelque temps, partout dans la MRC de Coaticook, on semble développer et encourager le « tout-petit réflexe »; une idée réfléchie par le comité de la Voix des parents de la MRC de Coaticook.

Cela s'inscrit dans le grand projet que mijote le comité de parents partenaires de la Table 0-5 ans et qui se concrétisera en 2014 : la certification ISO Famille. Il s'agit de décerner des mentions à tous les établissements et événements qui démontrent une volonté d'adapter leurs activités ou lieux aux familles avec des enfants de 0 à 5 ans.

Le 8 décembre dernier, la Fête régionale de la famille de la MRC a encore été un bel exemple de sensibilisation aux besoins de ces familles. Le comité de la Voix des parents était heureux de participer à cet événement et en a profité pour sonder les parents, dont vingt-cinq ont bien voulu partager leurs bons coups ISO Famille. Ce partage s'inscrivait dans le cadre d'un concours lancé par le comité pour connaître le pouls des parents au sujet des expériences familiales vécues récemment. Pour beaucoup de parents rencontrés, les commodités sont importantes; la toute nouvelle salle de la famille du

CSSS de Coaticook a été nommée à plusieurs reprises. Pour d'autres, il s'agit plutôt de se sentir bienvenus avec toute sa marmaille. Les familles apprécient les ambiances chaleureuses et accueillantes!

Un resto propre avec des commodités et des menus pour les tout-petits, de petits paniers d'épicerie, un coin lecture adapté, un passeport rendant les activités abordables aux familles nombreuses, des allées de magasins plus larges, du personnel accueillant, un coin jeux pour faire patienter les petits pendant le magasinage, voilà qui rend les parents de la MRC heureux. Et ce ne sont que quelques exemples mentionnés lors de la Fête de la famille. Merci à toutes les familles ayant participé au concours!

Trucs et astuces de parents

« Au magasin Accent Chaussures, la dame est vraiment gentille et elle a beaucoup de patience. On est bienvenu. En plus, elle a un coin de jouets pour les enfants. »

Jessica Laliberté, mère de six enfants, gagnante du chèque-cadeau de 25 \$ à la Boutique Bout'choux



Table de concertation des aînés de la MRC de Coaticook 2012-2013



1^{re} rangée : Monique Morrissette, présidente, TCA région Coaticook - Jacques Demers, TCA région Estrie
Claudette Brown Lemire, AQDR Coaticook - Julie Grenier, directrice, Service d'aide domestique
Nathalie Auger, Société Alzheimer - Bruno Hamoui, Association des résidences privées

2^e rangée : Johanne Poulin, présidente, FADOQ St-Jean - Mona Cloutier (en médaillon), CSSS
Anna Gagnon, Table de concertation régionale de l'Estrie - Nathalie Dupuis, Centre d'action bénévole
Danielle Lamontagne, Comité maltraitance - Micheline Michaud, présidente, Centre communautaire et Loisirs thérapeutiques - Rollande Fauteux, présidente, Âge d'or de St-Edmond - Huguette Rodrigue, Âge d'or de St-Marc
Jacqueline Guay, présidente, Âge d'or de St-Herménégilde - Diane Tremblay, présidente, Âge d'or de Waterville
Germaine Deschênes, AREQ - Lise Lapointe, FADOQ de St-Jean Ghislaine Viens, AFEAS de Barnston-Ouest
Monique Therrien (en médaillon), Rayons de soleil

LE BÉNÉVOLAT : profitable pour les entreprises

◆ CHRONIQUE COMMUNAUTAIRE

Par *Josée Marie-Lise Robillard*

Responsable des communications du Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook

Les entreprises de tout acabit ont intérêt à se doter d'un programme d'engagement social parce que, selon Bénévoles Canada, les consommateurs le réclament.

Dans une majorité manifeste de 86 %, les consommateurs estiment que les gens d'affaires devraient accorder la même importance à leur engagement social qu'à leurs profits. Lorsqu'une entreprise adopte ce concept de plus en plus populaire, celle-ci voit son image de marque rehaussée et son capital social augmenté. De plus, il semblerait que cette manière de procéder favorise aussi le développement professionnel. Évidemment, ces impacts positifs sur l'établissement se concrétisent grâce à l'influence favorable produite sur la collectivité visée.

Si vous et votre entreprise désirez mettre en place un programme d'engagement social, le Conseil des entreprises pour le bénévolat est parfaitement outillé pour vous soutenir dans vos démarches. Ce Conseil, fondé et dirigé par Bénévoles Canada, est constitué de gens d'affaires issus de partout au Canada. « Le Conseil alimente le mouvement de l'engagement social des entreprises en fournissant du leadership et en rehaussant le profil de l'engagement social » (Bénévoles Canada).

Des entreprises coaticookoises s'engagent socialement

Quoiqu'elles n'aient pas recouru aux services du Conseil des entreprises pour le bénévolat de Bénévoles Canada, plusieurs commerces coaticookois se sont engagés auprès de la collectivité sur une base régulière. Par exemple, il y a quelques années, IGA a adopté une politique de conciliation travail-études pour les jeunes. Plusieurs membres du personnel de Brunelle Électronique oeuvrent bénévolement auprès de la station de radio coopérative CIGN FM, et ce, sans compter le soutien technique et matériel que cette boutique a offert au 96,7 à plusieurs reprises lors d'événements extérieurs, dont la Grande Guignolée des médias 2012. Le Dynamik aussi s'implique régulièrement au Noël du hockey ou au Relais pour la vie, pour ne nommer que ces deux activités-bénéfices.



ENCOURAGEZ VOTRE ENFANT À *se préparer pour l'école!*

*Votre enfant fréquentera la
maternelle en septembre 2014?
Vous avez des inquiétudes face
à son entrée scolaire?*

Nous vous invitons à participer gratuitement à un projet sur la préparation scolaire des enfants offert dans votre ville par l'Université de Sherbrooke (chercheuse principale : Marie-Josée Letarte de la Faculté de psychoéducation).

Votre enfant présente-t-il une difficulté dans un des domaines suivants?

- jouer avec les enfants
- parler et comprendre ce qu'on lui dit
- rester à une activité
- avoir confiance en lui
- vouloir apprendre de nouvelles choses
- se séparer de ses parents
- éviter les crises de colère ou d'anxiété
- autre difficulté qui vous préoccupe



Un bilan personnalisé des forces et des habiletés à travailler chez votre enfant d'ici la rentrée scolaire vous sera remis. De plus, certains parents se verront offrir un soutien supplémentaires où plusieurs thèmes seront abordés afin de les outiller davantage. Les autres parents seront dirigés vers différentes ressources de leur communauté.

Vous devez vous inscrire avant le 10 février 2014

Communiquez avec la responsable du projet au
1-800-267-8337, poste 61336
projetcai@hotmail.com

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Prudence AVEC LES CHANDELLES

◇ CHRONIQUE PRÉVENTION INCENDIE

Par Jonathan Garceau
Coordonnateur en sécurité incendie



Depuis quelques années, la popularité des chandelles et bougies parfumées est grandissante, ce qui a fait en sorte de causer plusieurs incendies. En effet, de plus en plus de personnes utilisent les chandelles pour créer une ambiance lors de soupers, de fêtes ou de soirées romantiques. Malheureusement, cette ambiance peut tourner à la catastrophe si certaines règles de sécurité ne sont pas respectées. Afin de profiter au maximum de l'usage de chandelles, votre service de prévention incendie vous adresse les conseils de sécurité suivants :

- Utilisez les chandelles uniquement dans les pièces où un adulte responsable est en mesure de contrôler et surveiller la flamme;
- Gardez les chandelles éloignées des articles qui peuvent prendre feu tels que vêtements, livres, papiers, décorations, plantes, nappes, couvertures, stores ou rideaux;
- Gardez les chandelles éloignées des endroits où il y a beaucoup de va-et-vient afin d'éviter qu'elles soient renversées, surtout les endroits accessibles aux enfants et aux animaux;



- Placez les chandelles sur une surface stable, non glissante et non encombrée. Elles doivent être placées à l'intérieur de chandeliers solides, qui maintiennent la chandelle en place de façon sécuritaire et qui ne se renverseront pas. De plus, les chandeliers doivent être faits de matériaux non combustibles et assez gros pour retenir la cire qui coule des chandelles;
- Évitez les chandeliers de bois ou de plastique et portez une attention particulière aux chandeliers de verre, car la chaleur de la chandelle peut les faire éclater;
- Éteignez les bougies et les chandelles avant qu'elles ne s'éteignent d'elles-mêmes.

Comment les entreposer

- Conservez les chandelles, les allumettes et les briquets hors de la portée des enfants;
- Entreposez les chandelles à l'horizontale et au frais;
- Placez-les loin de matériaux combustibles, même quand elles sont éteintes.

Agissez avec une extrême prudence lorsque vous transportez une chandelle allumée. Tenez-la loin des vêtements et des matières combustibles qui peuvent se trouver sur votre chemin. Évitez également de porter des vêtements trop amples qui pourraient s'enflammer.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec votre service de protection incendie municipal ou le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook.



◇ CHRONIQUE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Par Frédéric Pelletier

Directeur intérimaire, Sûreté du Québec
de la MRC de Coaticook

En cette période de festivités, je me joins à l'ensemble du personnel civil et policier de la Sûreté du Québec du poste de la MRC de Coaticook pour souhaiter de joyeuses fêtes aux citoyens.

Après plus d'un an à occuper la fonction de directeur de poste à titre intérimaire, je dresse aujourd'hui un bilan très positif du travail que les policiers ont accompli durant l'année 2013 afin de maintenir un milieu de vie sécuritaire pour tous, notamment en favorisant l'échange avec les citoyens lors d'activités de rapprochement avec la communauté et en renforçant des partenariats déjà établis. Je tiens aussi à souligner que plusieurs dossiers d'enquête ont été résolus grâce à la participation du public et la collaboration de la population avec les policiers.

À l'aube de l'an 2014, je réitère l'engagement des policiers envers les citoyens dans les valeurs prônées par la Sûreté du Québec, soit le service, l'intégrité et la justice.

En toute collaboration, votre directeur intérimaire du poste de la MRC de Coaticook,

L'utilisation du 911

◆ CHRONIQUE PRÉVENTION INCENDIE

Par Jonathan Garceau
Coordonnateur en sécurité incendie



Lorsqu'un citoyen compose le 911 alors qu'il a besoin des pompiers, des ambulanciers ou des policiers, le préposé à la centrale 911 pose des questions auxquelles il faut répondre le plus clairement possible pour valider quel service d'urgence envoyer et où l'envoyer.

Quoi? Où? Quand?

Ces trois questions permettent au répartiteur de saisir très rapidement l'état de la situation et d'alerter les intervenants appropriés. Lorsque vous composez le 911, vous devez connaître et transmettre les renseignements suivants :

- La nature de l'urgence (incendie, accident, vol, etc.);
- L'adresse et la ville où l'urgence s'est produite;
- Le moment où elle est survenue;
- L'endroit d'où vous appelez.

Vous devez répondre du mieux que vous pouvez aux questions qui suivront, car elles permettront de déterminer si la situation requiert plusieurs intervenants d'urgence. La centrale qui vous répondra est la centrale CAUCA (Centre d'appels d'urgence Chaudière-Appalaches) qui est située à Saint-Georges (Beauce), raison de plus de donner des renseignements bien précis, car les répartiteurs ne connaissent pas notre région sur le bout des doigts.

Quelques rappels concernant le 911

- Ne raccrochez pas! Si vous composez le 911 par erreur, ne raccrochez pas! Vous devez plutôt demeurer en ligne pour expliquer qu'il n'y a pas d'urgence. Si vous raccrochez avant d'avoir expliqué qu'il y a eu une erreur, le centre d'appels d'urgence 911 vous rappellera. Si vous ne répondez pas, vous recevrez la visite de policiers qui viendront alors vérifier si tout va bien;
- Gardez votre adresse et votre numéro de téléphone bien à la vue près du téléphone ou sur le réfrigérateur afin d'aider l'appelant (enfant, gardien, gardienne, amis, etc.) qui pourrait avoir à donner ces renseignements en cas d'urgence;



- Ne programmez pas le 911 sur le téléphone. Il est prouvé qu'il est plus rapide de composer le 911 que de trouver la bonne touche de programmation. De plus, cela évite les appels accidentels au 911;
- Lors d'une panne d'électricité, ne signalez pas l'incident au 911. Ce numéro doit être utilisé seulement pour demander les services d'urgence. En l'utilisant à tort, vous engorgez les lignes et risquez de retarder l'envoi des ressources d'urgence pour répondre à un autre appel;

- De plus, le 911 n'est pas un service d'information. Énormément d'appels sont envoyés au 911 pour obtenir de l'information non urgente comme des renseignements administratifs municipaux (heures d'ouverture, état des routes, etc.) ou même la météo... Le 911 est pour les urgences seulement;
- Le personnel du centre d'urgence est bilingue et pourra traiter les appels de personnes anglophones.

Autres rappels

Nous venons de changer l'heure. Avez-vous pensé à remplacer les piles de vos avertisseurs de fumée et détecteurs de monoxyde de carbone? Il est important de remplacer les piles deux fois par année, pour assurer que vous êtes en sécurité en tout temps.

N'oubliez pas que le service incendie est gratuit : l'intervention ne vous sera en aucun temps facturée. Ce service est payé à même la taxe foncière municipale. Lorsque le feu est pris dans la cheminée ou qu'un début d'incendie s'est déclaré et que vous avez réussi à l'éteindre avec un extincteur portatif, un appel au service incendie est tout de même de mise. Les pompiers viendront faire les vérifications nécessaires afin de s'assurer que l'incendie est bel et bien éteint et ne s'est pas propagé au reste du bâtiment sans que ce soit apparent. Mieux vaut faire vérifier que d'attendre d'avoir besoin d'une réelle intervention qui pourrait coûter vos biens ou pire encore, la vie. Les pompiers sont là pour vous et sont au service de la population pour assurer votre sécurité, et ce, 24 heures sur 24, 365 jours par année. Vous pouvez compter sur leur service en tout temps.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre service de protection incendie municipal ou le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook.

URBANISME

Le géomaticien, un allié incontournable de l'urbaniste

◆ CHRONIQUE URBANISME

Par Philippe Brault
Urbaniste stagiaire, MRC de Coaticook

La géomatique fait partie depuis plusieurs années de la pratique de l'aménagement du territoire. Cette discipline a pour objet la gestion des données à référence spatiale. En d'autres mots, c'est l'art de représenter des renseignements socioéconomiques, démographiques, photographiques ou autres selon leur position géographique. Liée de près à la cartographie, la géomatique est, entre autres, l'analyse préalable à la confection d'une carte.

La géomatique au service de la MRC

Voilà plus de dix ans que le service d'aménagement de la MRC de Coaticook travaille avec la géomatique afin de représenter les usages autorisés par secteur en fonction de la dynamique d'occupation du territoire (zonage), les superficies autorisées en fonction des

usages projetés et de la géographie (lotissement), etc. Comme une image vaut mille mots, il suffit de faire appel à Martin Mimeault, le nouveau spécialiste de la géomatique de la MRC de Coaticook, pour qu'il nous illustre une réalité à l'aide d'une carte.

Géomatique 101

L'information pouvant être représentée est illimitée! La plus couramment utilisée est sans doute la photographie aérienne. Vous utilisez probablement déjà des outils de géomatique simplifiés à la maison, comme Google Maps. Alors que Google recourt généralement à l'imagerie par satellite, la MRC dispose de photographies prises par avion. Ces images captées en 2013 sont d'une grande clarté. Constatez-le par vous-même sur ce cliché du centre-ville de Coaticook, sur



lequel est superposée la délimitation des lots (terrains).

En effet, des images du monde entier sont aujourd'hui accessibles au commun des mortels. Toutefois, lorsqu'il s'agit de représenter cette information avec une multitude d'autres données (topographie, densité de population, proximité des commerces, réseau routier, etc.), il faut faire appel au travail d'un professionnel : le géomaticien.

Simulation régionale pour TACTIC

Au cours des dernières années, la Table d'action en communication et technologies de l'information de la MRC de Coaticook (TACTIC) a permis le déploiement d'Internet haute vitesse sur toute l'étendue du territoire. Ce travail a exigé une analyse géomatique :

en superposant la localisation des cellules émettrices du signal d'Internet haute vitesse à la topographie et à la végétation, le géomaticien est parvenu à simuler l'ensemble des secteurs couverts par le réseau projeté. Le monde municipal ne peut tout simplement plus s'en passer!



**Luc
Marcoux**
SIÈGE 1

l.marcoux@coaticook.ca

**CONSEILLER COMMUNAUTAIRE, TRANSPORT
ADAPTÉ ET ENVIRONNEMENT**

BIENTÔT 150 ANS

Le 8 janvier 1864, la ville de Coaticook voyait le jour. Un tel anniversaire mérite d'être souligné et célébré. Et ce sera le cas, soyez-en assurés. Depuis déjà trois ans, de généreux bénévoles sont au boulot pour donner à l'événement l'envergure qu'il mérite. Un rapide coup d'œil à la première ébauche de la programmation des célébrations nous assure qu'il y en aura pour tout le monde, jeunes et moins jeunes. La variété sera au menu. « Entrons dans la parade! », nous lance René Larochelle, coprésident des fêtes du 150^e. « Un retour en arrière pour mieux aller vers l'avant », rétorque la coprésidente, Joanne Provencher. Ça va donner un coup tout à l'heure, laissez-moi vous le dire. Une belle histoire à suivre...

Comme le veut la tradition en cette période festive de l'année, permettez-moi de vous offrir mes meilleurs vœux de circonstance. Regardons l'approche de l'an 2014 avec beaucoup d'optimisme. Voilà ce que je souhaite à tous nos citoyens. Merci et à l'année prochaine!



**Sylviane
Ferland**
SIÈGE 2

s.ferland@coaticook.ca

CONSEILLÈRE CULTURE

Chers lecteur et lectrice,

Laissez-moi d'abord vous remercier, car si un élu fait un travail pour sa population, il le fait aussi conjointement avec elle. Je prends connaissance des différents dossiers qui me sont assignés et je désire travailler en collaboration avec les gens pour le développement culturel de ma communauté.

Le temps des fêtes est souvent propice aux souvenirs et aux grands rêves. Les résolutions que je m'appête à prendre iront dans le sens de la continuité et de l'essor de nos éléments culturels. Je tiens à remercier tous les bénévoles qui au fil des ans se sont succédé pour réaliser tant de choses dans le monde culturel de Coaticook. Sans vous, nous ne serions pas rendus où nous en sommes aujourd'hui. Continuez à vous impliquer : vous inspirerez la future génération, qui à son tour transmettra ce même goût de s'investir.

Il y a tant de beaux cadeaux à partager à Coaticook... Je vous souhaite un très joyeux temps des fêtes riche en culture!



**Guylaine
Blouin**
SIÈGE 3

g.blouin@coaticook.ca

CONSEILLÈRE SPORTS ET LOISIRS

Pour commencer, je vous souhaite PARTAGE, AMOUR et JOIE pour la fête de Noël 2013.

Bientôt sur le site Internet de la Ville, vous pourrez consulter les horaires pour le patinage et le hockey libre à l'aréna, pendant la période des fêtes. Je vous invite au patinage libre hebdomadaire et gratuit, tous les vendredis de 19 h à 20 h, ainsi que les dimanches de 12 h 30 à 13 h 30.

Je vous invite aussi à former une équipe mixte de hockey-bottines pour la première édition du tournoi À bout de souffle du Dynamik qui se tiendra au parc Laurence les 10, 11 et 12 janvier 2014. Inscriptions auprès du Dynamik.

Je tiens à vous informer qu'il y aura au centre sportif Gérard-Couillard les 17 et 18 janvier 2014 la finale régionale des Jeux du Québec en patinage artistique. Vous êtes donc tous invités à venir voir et encourager ces athlètes.

Finalement, j'aimerais informer les organismes qu'ils recevront en janvier les réponses à leurs demandes de subvention et qu'ils devraient tous avoir reçu les politiques et procédures de nos nouveaux panneaux d'affichage récemment installés en ville.



**Raynald
Drolet**
SIÈGE 4

r.drolet@coaticook.ca

**CONSEILLER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET URBANISME**

Vous nous dites que c'est beau et très agréable de marcher sur la Child. Vous nous avez dit également que c'était trop sombre par endroits : une solution sera mise en place après les fêtes. En attendant, les décorations de Noël compensent, et ajoutent à la beauté de la rue.

Vous nous avez dit également que ce n'est pas évident de savoir comment se stationner. Effectivement, on le constate souvent, bien des conducteurs ont besoin de plus d'information. Au fond, c'est assez simple : il faut stationner à l'intérieur de la bande peinte en blanc. Tout comme auparavant, il est interdit de stationner vis-à-vis des passages pour piétons et des entrées de cour, qui sont pavées de gris. Et ça, ce n'est pas nouveau!

Par ailleurs, je vous annonce que c'est madame Claude Laurence qui sera la nouvelle présidente du comité consultatif d'urbanisme.

Quant au comité de démolition, il a accepté une demande concernant une maison située au 263, rue Bourgeois, au coin de la rue Doak. Il s'agit d'un grand terrain, que le promoteur souhaite subdiviser avant d'y bâtir à neuf.

En terminant, je veux bien sûr vous transmettre tous mes vœux de bonheur en cette période des fêtes.



**Simon
Madore**
SIÈGE 5

s.madore@coaticook.ca

**CONSEILLER SPORTS, LOISIRS, FAMILLE
ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Bonjour chers citoyens,

Laissez-moi vous entretenir sur le Parc de la Gorge. Ce sont près de 85 000 visiteurs qui sont venus jusqu'à présent au parc. Un hiver prometteur est à nos portes, voici donc quelques activités offertes à toute la MRC de Coaticook : raquette, glissade, escalade sur glace et vélo de montagne. Oui, oui, du vélo de montagne avec pneus plus larges et descente un peu moins abrupte. Nous ferons même la location de ces vélos à la grange ronde pour tous ceux qui veulent essayer ce nouveau sport. Nous serons même les hôtes d'une compétition au début de l'année 2014 avec plein de festivités entourant l'événement. Je vous reviendrai avec toutes les dates des activités hivernales du Parc de la Gorge. Pour information, composez le 819-849-2331.

Félicitations à tous les gagnants de la Fête régionale de la famille qui s'est déroulée le dimanche 8 décembre à La Frontalière. Sachez quand même que toutes les familles sont gagnantes à Coaticook, car avec notre célèbre politique familiale, tout le monde gagne à participer aux nombreuses activités de la Ville...

J'aimerais souhaiter à tous un très beau temps des fêtes, un très bon début d'année 2014 et surtout, soyez prudents sur les routes!



**François
Lévesque**
SIÈGE 6

f.levesque@coaticook.ca

**CONSEILLER AGRICULTURE, COURS D'EAU
ET VOIRIE RURALE**

Le 5 décembre, c'était la 36^e assemblée générale annuelle de l'Expo Vallée de la Coaticook, qui s'est déroulée en août dernier. Malgré une météo hésitante et quelques épisodes de pluie, l'Expo a réussi à maintenir un nombre de visiteurs acceptable de 9000 personnes.

Cette année, le site de l'Expo était bien rempli d'activités, en commençant par :

DEUX JUGEMENTS de bovins laitiers;

L'AGROALIMENTAIRE, dont l'objectif est de faire connaître les produits de notre région et de promouvoir l'achat local;

LA MINI-FERME;

LA JOURNÉE DES JEUNES, le vendredi, où trois services d'animation estivale de la MRC de Coaticook ont amené leurs jeunes;

DEUX TIRES ET UN DERBY DE DÉMOLITION;

LE BISTRO 100 % COATICOOKOIS, concept mis de l'avant l'année dernière, où des spectacles ont eu lieu du vendredi au dimanche;

LE SALON DES ARTISANS.

En terminant, je souhaite un joyeux Noël à tous les citoyens de Coaticook!

Horaire des cueillettes 2014



Calendrier 2014



JANVIER 2014

Légende	D	L	M	M	J	V	S
D				1	2	3	4
R/C	5	6	7	8	9	10	11
SAPINS	12	13	14	15	16	17	18
R	19	20	21	22	23	24	25
D	26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER 2014

Légende	D	L	M	M	J	V	S
D							1
R/C	2	3	4	5	6	7	8
	9	10	11	12	13	14	15
R	16	17	18	19	20	21	22
D	23	24	25	26	27	28	

MARS 2014

Légende	D	L	M	M	J	V	S
D							1
R/C	2	3	4	5	6	7	8
	9	10	11	12	13	14	15
R	16	17	18	19	20	21	22
D	23/30	24/31	25	26	27	28	29

AVRIL 2014

Légende	D	L	M	M	J	V	S
R/C	30	31	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10	11	12
R/C	13	14	15	16	17	18	19
D	20	21	22	23	24	25	26
R/C	27	28	29	30			

MAI 2014

Légende	D	L	M	M	J	V	S
R/C					1	2	3
D/C	4	5	6	7	8	9	10
R/C	11	12	13	14	15	16	17
D/C	18	19	20	21	22	23	24
R/C	25	26	27	28	29	30	31

JUIN 2014

Légende	D	L	M	M	J	V	S
R/C							
D/C	1	2	3	4	5	6	7
R/C	8	9	10	11	12	13	14
D/C	15	16	17	18	19	20	21
R/C	22/29	23/30	24	25	26	27	28

LÉGENDE POUR TOUS LES SECTEURS RURAL ET URBAIN

D/C = Semaine des déchets et des compostables

R/C = Semaine des recyclables et des compostables

R = Semaine des recyclables

C = Semaine des compostables

D = Semaine des déchets

RURAL (BARNSTON)

C et D » le LUNDI

R » le MARDI

RURAL (BARFORD)

C, D et R » le JEUDI

PÉRIODE ESTIVALE

NOTES SPÉCIALES

La collecte des sapins de Noël se fait dans la semaine du 12 janvier 2014. À déposer sans faute le lundi en bordure de la rue (sans décorations).

La collecte du 1^{er} janvier s'effectue le 3 janvier.

La collecte du 25 décembre s'effectue le 26 décembre.

La collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) s'effectue aux ATELIERS MUNICIPAUX le 31 mai 2014.

N'oubliez pas de déposer vos bacs avant 6 h le matin de la collecte ou idéalement la veille, après 19 h.

QUESTIONS

Veillez communiquer avec les ateliers municipaux

JUILLET 2014

Légende	D	L	M	M	J	V	S
D/C	29	30	1	2	3	4	5
R/C	6	7	8	9	10	11	12
D/C	13	14	15	16	17	18	19
R/C	20	21	22	23	24	25	26
D/C	27	28	29	30	31		

AOÛT 2014

Légende	D	L	M	M	J	V	S
D/C						1	2
R/C	3	4	5	6	7	8	9
D/C	10	11	12	13	14	15	16
R/C	17	18	19	20	21	22	23
D/C	24/31	25	26	27	28	29	30

SEPTEMBRE 2014

Légende	D	L	M	M	J	V	S
R/C	31	1	2	3	4	5	6
D/C	7	8	9	10	11	12	13
R/C	14	15	16	17	18	19	20
D/C	21	22	23	24	25	26	27
R/C	28	29	30				

OCTOBRE 2014

Légende	D	L	M	M	J	V	S
R/C					1	2	3
D/C	5	6	7	8	9	10	11
R/C	12	13	14	15	16	17	18
D/C	19	20	21	22	23	24	25
R	26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE 2014

Légende	D	L	M	M	J	V	S
R							1
C	2	3	4	5	6	7	8
R	9	10	11	12	13	14	15
D	16	17	18	19	20	21	22
R	23/30	24	25	26	27	28	29

DÉCEMBRE 2014

Légende	D	L	M	M	J	V	S
C	30	1	2	3	4	5	6
R	7	8	9	10	11	12	13
D/C	14	15	16	17	18	19	20
R	21	22	23	24	25	26	27
D	28	29	30	31			

Journées de la collecte des plastiques auprès des agriculteurs

IL EST IMPORTANT DE NE PAS PLACER VOS BACS SUR LE TROTTOIR OU DANS LA RUE.

COLLECTE D'OBJETS ENCOMBRANTS

Collecte à domicile sur appel (délai de 3 semaines)

En tout temps au dépôt du 177, rue Cutting à Coaticook, pendant les heures d'ouverture.

www.ressourceriedesfrontieres.com

info@ressourceriedesfrontieres.com

RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES

Tél. 819-804-1018 | Sans frais 1-855-804-1018



RAPPEL

- Voici un petit rappel concernant la disposition des différents bacs. En période hivernale, il est important de les placer dans votre entrée de cour comme le montre la première photo, et non dans la rue ou sur le trottoir.



- La collecte du recyclage du mercredi 25 décembre 2013 sera effectuée le jeudi 26 décembre 2013.
- La collecte des ordures du mercredi 1^{er} janvier 2014 sera effectuée le jeudi 2 janvier 2014.
- La collecte des sapins se fera dans la semaine débutant le 12 janvier 2014. Idéalement, votre sapin doit être en bordure de la rue à compter du dimanche soir.

PRÉVENTION SUR LES PATINOIRES DE LA VILLE DE COATICOOK

Lorsque les préposés aux patinoires Laurence et Yvon-Lemieux installent l'enseigne « Fermée en raison des conditions atmosphériques », nous demandons à la population de ne pas utiliser les patinoires, car il y a des risques de blessures.

DIVISION PARCS, BÂTIMENTS ET ESPACES VERTS

PATINOIRES EXTÉRIEURES AU PARC LAURENCE ET AU PARC YVON-LEMIEUX

Si la température le permet, les patinoires seront ouvertes pour la période des fêtes.

Voici l'horaire :

Jours de semaine : 18 h à 22 h

Fins de semaine et congés scolaires : 13 h à 16 h et 18 h à 22 h

Veille de Noël et du 1^{er} de l'An :

Fermeture à 17 h

25 décembre et 1^{er} janvier : Fermé

La ville de Coaticook adopte son **BUDGET 2014**

Lors d'une séance extraordinaire tenue le 18 décembre, le conseil municipal de Coaticook a adopté les prévisions budgétaires 2014, dont les recettes et les dépenses totalisent 20,4 M\$, comparativement à 20,8 M\$ pour 2013, soit une diminution de 383 042 \$ (1,84 %). Le budget 2014 est également le résultat des efforts entrepris par la Ville pour limiter ses dépenses et augmenter ses recettes.

LE CONSEIL MUNICIPAL VISE TROIS GRANDS OBJECTIFS :

- Offrir à la population coaticookoise des services de grande qualité;
- Maintenir les investissements dans les infrastructures;
- Adopter un budget responsable tout en respectant la capacité de payer des citoyens.

AVIS D'IMPOSITION 2014

La valeur moyenne d'une résidence unifamiliale selon le sommaire du rôle est passée de **167 629 \$** à **168 678 \$**, soit **0,63 %** d'augmentation. Le taux d'imposition en 2014 est gelé à **0,808 \$** par tranche de 100 \$ d'évaluation. Quant à la tarification des services d'aqueduc, d'égouts et de traitement des eaux usées, elle est majorée de **5 %** et celle de la gestion des matières résiduelles est haussée de **12 %**. L'augmentation des tarifs correspond à la hausse du coût de ces services.

Année	Résidence unifamiliale	Taxe foncière	Aqueduc et égout/ Traitement des eaux usées	Matières résiduelles	Total
2013	167 629 \$	1 354,44 \$	224,00 \$	176,00 \$	1 754,44 \$
2014	168 678 \$	1 362,92 \$	235,00 \$	197,00 \$	1 794,92 \$

Donc, la **charge fiscale** pour une résidence unifamiliale moyenne augmentera de **2,3 %** en 2014, soit de **40,48 \$**.

LES AUTRES TAXES

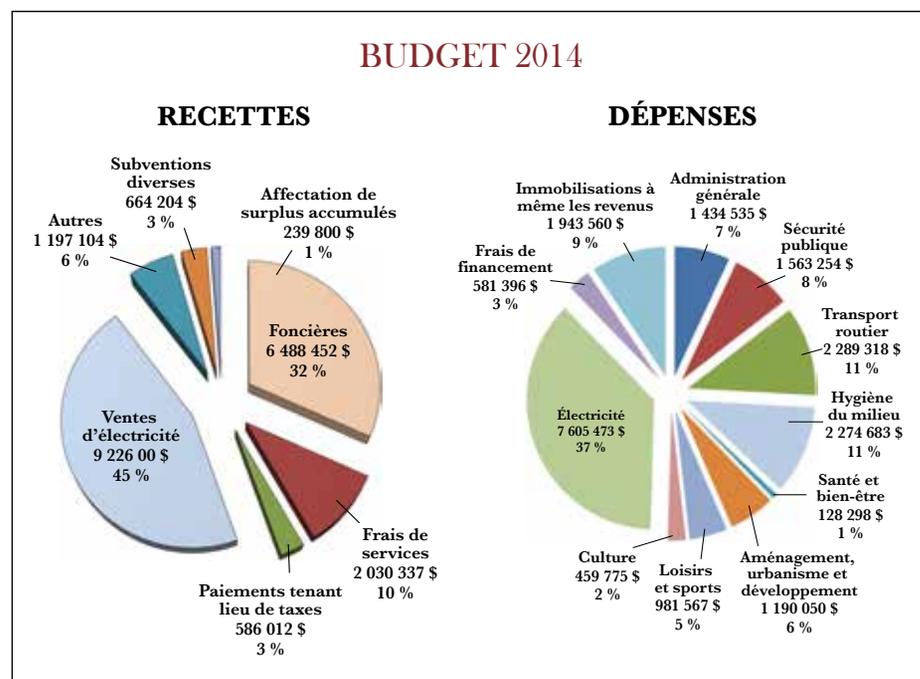
La taxe sur les immeubles non résidentiels et sur les immeubles non résidentiels industriels est également gelée pour 2014, soit 1,408 \$ et 1,478 \$ du 100 \$ d'évaluation respectivement.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le conseil municipal est soucieux de maintenir un important niveau d'investissement en immobilisations financé à même les recettes du budget annuel, soit 1 943 560 \$ en 2014. Cet investissement, un des plus élevés, sinon le plus élevé dans l'histoire de la ville, permettra d'entretenir et d'améliorer les infrastructures sans avoir recours au financement.

CONCLUSION

Le budget 2014 adopté par le conseil municipal a été élaboré dans la volonté d'offrir un niveau de service auquel les citoyens s'attendent et le souci de satisfaire l'ensemble des citoyens.



AVIS PUBLICS



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 24-1-15

DÉLÉGUANT LE POUVOIR DE DÉPENSER ET DE PASSER DES CONTRATS AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014

AVIS est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 9 décembre 2013, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 24-1-15 déléguant le pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la municipalité pour l'exercice financier 2014;
- l'objet de ce règlement est de déléguer à certains officiers municipaux le

pouvoir d'autoriser des dépenses dites incompressibles et de passer des contrats au nom de la municipalité dans le but de faciliter la gestion courante;

- l'original du règlement numéro 24-1-15 est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication

Donné à Coaticook, ce 24 décembre 2013.

La greffière,
Geneviève Dupras



VOICI L'HORAIRE DES FÊTES :

Ouvert jusqu'à 12 h les 24-31 décembre
Fermé les 25-26 décembre
et 1^{er}-2 janvier

Service téléphonique disponible :

De 6 h à 22 h du lundi au vendredi
De 8 h 30 à 16 h les samedis et dimanches
au 819-849-9822

En tout temps, effectuez vos transactions financières courantes :

- par AccèsD: desjardins.com
- par AccèsD téléphone: **1 800 CAISSES**
- aux guichets automatiques
- sur votre mobile: m.desjardins.com



Coopérer pour créer l'avenir



AVIS PUBLIC AUX CITOYENS DE LA VILLE DE COATICOOK

RÈGLEMENT NUMÉRO 29-A-13

AUGMENTANT LE FONDS DE ROULEMENT DE 500 000 \$, LE FAISANT PASSER DE 2 500 000 \$ À 3 000 000 \$

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 18 décembre 2013, le conseil municipal adoptait le règlement numéro 29-A-13 augmentant le fonds de roulement de 500 000 \$, le faisant passer de 2 500 000 \$ à 3 000 000 \$;
- conformément à l'article 569 de la Loi sur les cités et villes, le montant du fonds de roulement ne peut excéder

20 % des crédits prévus au budget de l'exercice courant de la municipalité. Compte tenu du fait que le budget de la municipalité est de 20 603 846 \$ pour l'exercice financier 2013, la municipalité augmente donc ce fonds de roulement qui constitue un mode de financement souple pour la réalisation de divers travaux et projets municipaux;

- l'original du règlement numéro 29-A-13 est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication

Donné à Coaticook, ce 24 décembre 2013.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 12-5 RM410 CONCERNANT LES ANIMAUX

AVIS est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 18 décembre 2013, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 12-5 RM410-2, règlement abrogeant et remplaçant les règlements 12-5 RM410 et 12-5 RM410-1 concernant les animaux;
- l'objet de ce règlement vise à limiter un nombre total combiné de chiens et de chats supérieur à quatre, sauf sur

une exploitation agricole où le nombre de chats n'est pas limité; également, le gardien d'un animal, dans les limites de la municipalité, doit, avant le 15 février de chaque année, obtenir une licence pour ces animaux;

- l'original du règlement numéro 12-5 RM410-2 est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication

Donné à Coaticook, ce 24 décembre 2013.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 6-4-11 (2013) MODIFIANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS

AVIS est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 9 décembre 2013, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 6-4-11 (2013) intitulé « Règlement modifiant le règlement des permis et certificats concernant le plan d'implantation devant accompagner certaines demandes de permis »;

- l'objet de ce règlement est de préciser les modalités entourant la préparation du plan d'implantation devant accompagner certaines demandes de permis;

- l'original du règlement numéro 6-4-11 (2013) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication

Donné à Coaticook, ce 24 décembre 2013.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

À TOUTES LES PERSONNES QUI, LE 9 DÉCEMBRE 2013, ÉTAIENT DOMICILIÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE COATICOOK, PROPRIÉTAIRES D'UN IMMEUBLE OU OCCUPANTS D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE SUR CE TERRITOIRE AU SENS DE LA LOI SUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE

RÈGLEMENT NUMÉRO 29-B-5

FIXANT À 5 000 000 \$ POUR L'ANNÉE 2014 LE MONTANT MAXIMAL DES DÉPENSES RELATIVES À LA LOI SUR LES IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 9 décembre 2013, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 29-B-5 fixant à 5 000 000 \$ pour l'année 2014 le montant maximal des dépenses relatives à la *Loi sur les immeubles industriels municipaux*;
- les personnes habiles à voter de la ville de Coaticook peuvent demander que le règlement numéro 29-B-5 fasse l'objet d'un scrutin référendaire suivant les articles 566 à 579 de la *Loi sur les élections et les référendums* dans les municipalités (la Loi);
- est une personne habile à voter de la ville de Coaticook toute personne qui en date du 9 décembre 2013 n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi et remplit une des deux conditions suivantes :
 - 1) être domiciliée sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
 - 2) être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou

l'occupant d'un établissement d'entreprise au sens de la Loi sur la fiscalité municipale situé sur le territoire de la municipalité;

- une personne physique doit également au 9 décembre 2013 être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- la demande pour la tenue d'un scrutin référendaire se fait en inscrivant dans un registre ouvert à cette fin ses nom, adresse et qualité et en apposant sa signature en regard de ces mentions le :

lundi 13 janvier 2014 de 8 h 30 à 19 h à l'hôtel de ville de Coaticook 150, rue Child à Coaticook

- avant de pouvoir faire son inscription au registre, la personne devra établir son identité en présentant sa carte d'assurance maladie, son permis de conduire ou son passeport;
- le nombre requis de demandes pour qu'un scrutin référendaire soit tenu au sujet du règlement numéro 29-B-5 est de 500 et si ce nombre n'est pas atteint, ce règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;
- toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter à partir de ce jour au bureau de la greffière, de 8 h 30 à 16 h 30, et le 13 janvier 2014, de 8 h 30 à 19 h;
- le résultat de cette procédure d'enregistrement sera annoncé le 13 janvier 2014 à 19 h à l'hôtel de ville de Coaticook.

Donné à Coaticook, ce 24 décembre 2013.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 25 (2013)

IMPOSANT DES TAXES, TARIFS ET COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2014

AVIS est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 18 décembre 2013, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 25 (2013) imposant des taxes, tarifs et compensations pour l'année 2014;

- l'objet de ce règlement est d'imposer et de prélever, sur les biens-fonds imposables situés sur le territoire de la municipalité, les fonds requis pour pourvoir aux dépenses d'administration, aux améliorations et de faire face aux obligations de la Ville de Coaticook pour l'année 2014;

- l'original du règlement est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication

Donné à Coaticook, ce 24 décembre 2013.

La greffière,
Geneviève Dupras